

## Les déterminants de l'utilisation de la comptabilité par les petites et moyennes entreprises dans la sécurité alimentaire du secteur informel : Cas des alimentations, boutiques et magasins au Sud-Kivu

### [ The determinants of the use of accounting by small and medium-sized enterprises in food security in the informal sector: Case of food stores, shops and stores in South Kivu ]

ZAGABE MULUMEODERHWA OLIVIER

Chercheur au Centre de Recherche Agro-Alimentaire Lubumbashi (CRAA), Extension de Lwiro, RD Congo

Copyright © 2023 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

**ABSTRACT:** The main objective of this study is to measure empirically the level of use of accounting and accounting documents in the informal sector (food stores, shops and stores). To record economic phenomena within an administration and their results, identify management principles, establish forecasts and monitor them, you need an instrument. Among the instruments linked to its organization, accounting, beyond its real mission, currently appears as the regulatory instrument of the company. Climatic contrasts have a notable influence on the soils and, as we will see, on the vegetation of the city. 'Uvira. Accounting, considered as a basic cell and key institution of the economy of a country, The use of accounting documents explains positively and significantly the use of accounting to the extent that accounting is kept on the basis of the information contained in various accounting documents used to record current operations within the company.

**KEYWORDS:** food, determinants, accounting, shops, small and medium enterprises.

**RESUME:** L'objectif principal de cette étude est de mesurer de manière empirique le niveau de l'utilisation de la comptabilité et documents comptables dans le secteur informel (alimentations, boutiques et magasins). Pour enregistrer les phénomènes économiques au sein d'une administration et leurs résultats, dégager les principes de gestion, établir de prévisions et contrôlés, il faut un instrument. Parmi les instruments liés à son organisation, la comptabilité au-delà de sa mission réelle, apparaît actuellement comme l'instrument régulateur de l'entreprise. Les contrastes climatiques influent notablement sur les sols et, nous le verrons sur la végétation de la cité d'Uvira. La comptabilité, considérée comme cellule de base et institution clé de l'économie d'un pays, L'utilisation des documents comptables explique positivement et significativement l'utilisation de la comptabilité dans la mesure où la comptabilité est tenue sur base de l'information contenue dans différents documents comptable utilisés pour enregistrer les opérations courantes au sein de l'entreprise.

**MOTS-CLEFS:** alimentation, déterminants, comptabilité, boutiques, petites et moyennes entreprises.

## 1 INTRODUCTION

### 1.1 PROBLEMATIQUE

Dans l'ancien temps, la comptabilité était considérée comme une fonction statique se contentant d'enregistrer les opérations de recettes et de dépenses d'une société ou d'une entreprise.

Pour le moment, la comptabilité ne s'affirme plus simplement comme un moyen de communication et de preuve vis-à-vis des tiers, mais comme l'instrument de synthèse le plus efficace pour présenter les résultats avec possibilités d'application des techniques modernes de traitement des données ou de l'information.

Pour enregistrer les phénomènes économiques au sein d'une administration et leurs résultats, dégager les principes de gestion, établir de prévisions et contrôlés, il faut un instrument.

Parmi les instruments liés à son organisation, la comptabilité au-delà de sa mission réelle, apparaît actuellement comme l'instrument régulateur de l'entreprise. Par le fait qu'elle constitue une banque des données caractéristiques de sa situation et son évolution, son organisation devient comme le reflet de l'entreprise.

La comptabilité, considérée comme cellule de base et institution clé de l'économie d'un pays, L. FHEY et R.RANDALL (1997) notent que c'est en même temps qu'il convient de souligner que par sa consolidation intérieure, l'entreprise est concernée par la comptabilité qui lui sert à la fois de système nerveux pour assurer sa permanence interne et des moyens d'expression pour communiquer avec l'extérieur et réaliser les échanges nécessaires à continuité.

C. HORNGREN et al (2006) soutiennent que « le système comptable est de plus important parmi les systèmes d'information quantitative dans presque toutes les organisations ».

La comptabilité transforme les organisations et exerce une influence sur notre milieu social économique et physique. Les décisions des entreprises ou organisations relatives au développement de nouveaux engagements, à la politique de gestion et de prix, au recrutement du personnel et niveau des salaires, ... sont tributaires de l'information comptable.

La comptabilité remplit trois fonctions distinctes et complémentaires : elle est un instrument de preuve, une technique de bonne administration et un support de la communication sociale permettant certains acteurs économiques de rendre compte à d'autres acteurs économiques (KALENGYA, 2000).

Ces trois fonctions délimitent les caractéristiques essentielles de la comptabilité en tant qu'instrument de preuve et de bonne administration. Elle doit être réalisée avec une rigueur sans faille mettant en œuvre des principes simples mais non simplistes. La fonction sociale de reddition des comptes est comme toutes les disciplines de la communication beaucoup plus fine. Elle nécessite une évaluation des réalisations ou de l'environnement.

Ainsi, les managers doivent décider constamment ce qu'il faut faire et la nécessité de rendre compte aux agents économiques des fonds leur confiés, doivent communiquer les résultats à l'administration, au fisc mais aussi à tous les autres ayant à prendre des décisions à leur égard : banques, clients, employés...mais la persistance de la crise dans la période post coloniale, engendra la multiplication des comportements de l'auto prise en charges en République Démocratique du Congo. Cette auto prise en charges se traduit par la prolifération des activités dues à l'économie informelle qui comprend l'ensemble des activités économiques qui échappent au contrôle de l'Etat.

La plupart de ces activités sont illicites et d'autres sont des activités normales mais qui se sont soustraites au contrôle du fisc et qui obtiennent la tenue d'une comptabilité dans leur gestion (G. TSHIBAMBE, 2008). Suite à cette situation, nous assistons à l'émergence et progrès du secteur informel principalement ceux de petit commerce qui est devenu une source principale de revenu de plusieurs ménages.

Suite à la confrontation de plusieurs ménages au chômage, ces derniers se sont retrouvés dans une situation critique qui les oblige à chercher d'autres moyens pour assurer leur survie. D'où la création des Alimentations, des Boutiques, kiosques, et autres...(petits commerces), alors que les petits commerçants font partie de la catégorie des personnes dont une bonne partie manifeste des réticences à l'usage des techniques comptables à tel point qu'elle font certaines opérations sans les enregistrer sur le plan comptable. Pourtant, la comptabilité ne cesse d'atteindre son entreprise.

La saisie directe des opérations à la source fait de chacun un agent de la comptabilité tandis que la rapidité de l'évolution économique fait que l'on demande davantage des informations comptables produites plus rapidement. Nous devenons tous utilisateurs ou consommateurs de la comptabilité et augmentons notre exigence en son rencontre.

En considérant la comptabilité comme un instrument d'informations pour la prise des décisions pour les agents économiques, public ou privé, à but lucratif ou non, la mauvaise ou la non tenue de cette dernière, la mauvaise conservation des traces des opérations réalisées pour en justifier le bien fondé, l'irrégularité dans l'application des normes et principes comptables, l'inexistence de la comptabilité au sein des agents économiques indiqueraient un signe de dysfonctionnement de l'entreprise ou de l'entité.

Toutes ces considérations démontrent que l'utilisation de la comptabilité ou des documents comptables dans les institutions commerciales du secteur informel (petit commerce) dépendent de nombreux facteurs internes et externes.

C'est dans ce cadre que nous avons jugé utile de mener une étude sur les déterminants de l'utilisation de la comptabilité par PME du secteur informel, une notion importante rarement traitée dans la littérature scientifique comme le soutiennent aussi le Directeur des études et des recherches à l'AFD, Mr Alain HENRI et le Conférencier Mr M.RAZAFINDRAKOTO lors de la conférence ID4D «quelle politique pour le secteur informel?»(4 avril 2013). Il s'agit dans notre étude, non pas d'évaluer

l'utilisation de la comptabilité dans le secteur informel, mais plutôt de comprendre les facteurs qui déterminent cette utilisation.

C'est pourquoi il convient de répondre à des questions qui concernent le rôle et la tenue de la comptabilité dans une entreprise ou dans des alimentations et boutiques de la cité d'Uvira conformément aux particularités propres du syscohada.

Ainsi, notre étude qui a pour but de mesurer de manière empirique l'utilisation de la comptabilité et documents comptables dans le secteur informel sera construite sur des questions suivantes :

- Les alimentations, magasins et boutiques de la cité d'Uvira utilisent-elles la comptabilité?
- Quels sont les déterminants de l'utilisation de la comptabilité dans le secteur informel?

Pour apporter une réponse cohérente et scientifique à ces questions, nous allons formuler les hypothèses qui sont des réponses provisoires aux questions que l'on s'est posé. Cela fera l'objet de la deuxième section de cette introduction.

## **1.2 HYPOTHESES**

En réponse aux questions posées dans la problématique nous osons émettre certaines hypothèses dont la véracité sera établie ou non tout au long de ce travail.

Dès la conception de ce sujet de recherche, nous avons à l'esprit l'idée selon laquelle:

- Nous supposons que la plupart des alimentations, boutiques et magasins de la cité d'Uvira ne feraient pas recours à la comptabilité dans le vraie sens des mots;
- Les principaux facteurs d'utilisation de la comptabilité seraient le montant du chiffre d'affaires, la localisation de l'acteur, son niveau d'études, le numéro de registre de commerce, l'ancienneté, le lieu d'approvisionnement, la diversité des produits vendus.

## **1.3 OBJECTIFS**

L'objectif principal de cette étude est de mesurer de manière empirique le niveau de l'utilisation de la comptabilité et documents comptables dans le secteur informel (alimentations, boutiques et magasins). Il s'agit en d'autres termes de déterminer les facteurs permettant d'expliquer empiriquement l'utilisation de la comptabilité et documents comptables dans le secteur informel au Sud-Kivu, précisément à Uvira, savoir le type de comptabilité qui est tenue dans le secteur informel, savoir les documents comptables qui sont beaucoup plus utilisés dans ce secteur.

Mais plus spécifiquement, nos objectifs seront de (d'):

- Identifier les différents types de comptabilité beaucoup plus tenu par les entreprises du secteur informel;
- Renseigner sur les principaux freins à l'utilisation de la comptabilité dans le secteur informel;
- Identifier les documents comptables qui sont les plus utilisés par les PME du secteur informel.

## **1.4 CHOIX ET INTERET DU SUJET**

Dans le cadre de ce travail, nous nous sommes intéressés principalement à la tenue de la comptabilité et au secteur informel de la Cité d'Uvira. Car il est connu de tout le monde que la dite Cité ne regorge aucune industrie de transformation, plutôt elle regorge plusieurs activités économiques susceptible de tenir la comptabilité.

Dans cette optique de création des utilités et des richesses, nous retrouvons une diversité de petites et moyennes entreprises faisant parti du secteur informel. Notre intérêt porte particulièrement aux propriétaires des boutiques, alimentations et magasins dont l'impact est considérable dans la Cité d'Uvira. C'est dans ce cadre que nous avons jugé utile de mener une étude sur l'utilisation de la comptabilité et documents comptables dans le secteur informel, comprendre, les facteurs qui déterminent tenu de la comptabilité par les PME du secteur informel. Ce travail permettra au législateur et aux décideurs politique de prendre conscience des insuffisances dont fait montre la législation en vigueur à la fois vétuste, obsolète, etc. (comment expliquer par exemple que la majorité de citoyens exercent illégalement, à ciel ouvert et en toute impunité leurs activités au détriment du trésor public ?)

## **1.5 SUBDIVISION DU TRAVAIL**

A part l'introduction et la conclusion, notre travail comprend trois chapitres :

- Le premier sera consacré à la revue de la littérature.

Ainsi, il sera subdivisé en deux sections. La première traitera de la revue théorique sur la Comptabilité, sur l'entreprise et sur le Secteur informel, alors que la deuxième abordera leur phase empirique;

- Dans le deuxième chapitre, il sera question de faire la présentation de notre milieu d'étude et de parler de manière approfondie de la méthodologie de notre travail;
- Le troisième chapitre sera axé sur l'analyse des données et l'interprétation des résultats de notre recherche ou étude.

## 1.6 DIFFICULTES RENCONTREES

- Difficile ouverture des propriétaires ou tenanciers des boutiques et alimentations aux questionnaires d'enquêtes. Une stratégie comportementale d'humilité couplée de la patience et de la détermination a permis de pénétrer les réalités intéressant notre sujet.
- Les distances parcourues à travers la Cité d'Uvira, de Kalundu à Kavimvira, et l'exercice de porte à porte qu'a exigé la récolte des données dans le cadre des enquêtes menées ont mobilisé tant d'efforts physique et pécuniaire non sans peines.

## 2 REVUE DE LITTERATURE THEORIQUE

Ce chapitre comporte deux principales sections à savoir la revue théorique et la revue empirique.

### 2.1 REVUE DE LITTERATURE THEORIQUE

Afin de déterminer les niveaux de l'utilisation de la comptabilité et des documents comptables dans le secteur informel, il est important d'analyser le concept de la comptabilité et du secteur informel. Pour ce faire, cette section présente les différentes définitions retenues par nous pour appréhender la comptabilité et le secteur informel, son importance, son efficacité mais aussi sa qualité et enfin un bref exposé de métriques standard, spécifiques et empiriques utilisés pour mesurer son efficacité.

#### 2.1.1 GENERALITES SUR LA COMPTABILITE

##### 2.1.1.1 DÉFINITION DE LA COMPTABILITÉ

La définition de la comptabilité a longtemps opposé les auteurs. Pour certains, la comptabilité est une science des comptes qui a pour but l'organisation des écritures par le choix judicieux des livres et des comptes nécessaires afin de suivre facilement les opérations de l'entreprise et d'en présenter les résultats.

Pour d'autres, la comptabilité est une technique quantitative de collecte, de traitement et d'interprétation de l'information. Pour recueillir ces informations, la comptabilité doit effectuer trois catégories des travaux: (1) saisir les opérations que l'entreprise réalise ; (2) enregistrer ces opérations; (3) traiter les données enregistrées de façon à obtenir les informations dont la gestion des entreprises a besoin.

Par ailleurs, en tant que technique, la comptabilité fournit un certain nombre de renseignements chiffrés d'ordre juridique et économique exprimés dans les états appelés comptes. Pour ce faire, elle enregistre dans des comptes ou autres documents comptables tous les mouvements de valeur résultant des activités de l'entreprise (BAHATI NTUMWA, 2014-2015).

Selon KINZONZI(1978), la comptabilité est l'ensemble des écritures relatives aux mouvements d'argent ou de marchandises d'une association, d'une entreprise, d'une administration, d'une collectivité ou d'un ménage. La comptabilité est un système d'organisation de l'information financière qui permet:

- De saisir, classer, enregistrer des données de base chiffrées;
- De fournir après traitement approprié, un ensemble d'informations conformes aux besoins de divers utilisateurs intéressés.

Selon T. MUBENGA(1997), la comptabilité est une science des comptes qui a pour objet l'organisation des écritures par le choix judicieux des livres et des comptes nécessaires afin d'en suivre facilement les opérations et d'en présenter les résultats.

D'après BAMPOKY (2005), la comptabilité générale est une méthode d'observation, d'analyse et de description en termes de valeurs de l'ensemble des faits économiques ou opérations qui caractérisent la vie de l'entreprise.

Quant à ECHAUDEMAISON (2003), la comptabilité, qui est un système d'évaluation régi par des normes conventionnelles et codifiées, est à la fois un outil et un enjeu. C'est un outil, parce qu'en donnant une image de la situation patrimoniale et des résultats de l'entreprise ; elle est un instrument de gestion et de calcul économique à la disposition de ses dirigeants. C'est un enjeu, parce qu'elle fournit des informations à des agents qui cherchent à exercer un contrôle : le fisc, l'inspection du travail, les banques, les créanciers, les actionnaires, les salariés, etc.

De ces différentes définitions, nous pouvons retenir que la comptabilité est une technique qui consiste à constater et à enregistrer les activités d'une entité économique dans le but de présenter à une date déterminée, l'état du patrimoine et du résultat de cette entité.

### **2.1.1.2 HISTORIQUE DE LA COMPTABILITÉ**

#### **DE L'ANTIQUITÉ AU 15ÈME SIÈCLE**

La période de l'antiquité forme les années de naissance de la comptabilité que l'on connaît aujourd'hui. Dans cette période de l'histoire, les gens comptaient sur leur droit ou utilisaient des roches pour faire de la comptabilité. Cette dernière nous est venue de l'ancienne Egypte (vers 2800 av. J.C.), de Babylone (vers 2000 av. J.C.) et de la Grèce (vers 2000 av. J.C.). Un peu plus tard, à Babylone, il y a eu une grande évolution où la comptabilité se tenait sur des papyrus ou des tablettes d'argile.

La comptabilité simple par laquelle la caisse ou les achats et les ventes sont devenus une variable science a évolué avec le temps.

On peut facilement dire par ailleurs que la comptabilité est l'un des métiers les plus vieux du monde, puisqu'elle remonte à avant l'établissement de l'écriture.

L'invention de la comptabilité provient de la nécessité de retracer des échanges entre marchands.

On note aussi la présence des premiers comptables individuels, qui s'appelaient intendants. Les intendants, souvent des esclaves érudits, s'occupaient de la comptabilité de la maison et des affaires de leurs maîtres. On considère que ce sont les premiers ancêtres des comptables en entreprise.

L'antiquité est aussi la période où le premier écrit de comptabilité a été publié, par Luca Pacioli, où il décrivait en détail la méthode de tenue de compte à Venise dans son temps.

#### **DU 15ÈME SIÈCLE AU 19ÈME SIÈCLE**

Cette période forme l'apparition de la comptabilité en partie double et de la séparation en deux colonnes des données financières (ancêtre de débit/crédit). On note aussi l'apparition de la création de nouveaux comptes comme celui de résultat et de bilan de personnes.

Jusqu'en 1950, le système pratiqué par les entreprises était une comptabilité à l'italienne comme on l'appelle communément, qui consistait à l'utilisation de plusieurs journaux selon leur nature (donc selon les noms de compte que l'on connaît aujourd'hui (clients, achats, etc)). Ces journaux étaient mis à jour pendant la journée par des aides-comptables et étaient remis au grand comptable en fin de journée, Celui-ci s'occupait ensuite d'entretenir les cinq grands livres du temps (comptes généraux, fournisseurs, clients, banques, frais généraux).

#### **DU 20ÈME SIÈCLE À AUJOURD'HUI**

Le 20ème siècle forme l'adaptation de la comptabilité aux changements, aux besoins et aux exigences de l'économie moderne. La comptabilité s'adaptera aussi aux entreprises. Toutes ces adaptations se feront à travers l'élargissement du cadre et de son champ d'application. On note l'apparition de la comptabilité analytique et de la comptabilité budgétaire et d'un grand changement au niveau des principes comptables

À un niveau global, cette période forme aussi l'apparition du journal d'enregistrement chronologique des opérations, du grand livre ainsi que des registres qui contiennent les dettes et créances individuelles.

L'évolution et la révolution industrielle ont fait sentir la nécessité d'une notification des comptes à la suite des opérations d'achats et des ventes, de transport, de stockage, de transformation, des salaires et des rémunérations du personnel, des avantages sociaux, des obligations fiscales, des financements de l'entreprise et des investissements.

### 2.1.1.3 TYPES DE COMPTABILITÉ

La comptabilité consiste à employer des comparaisons ; elle est en fait l'œil ou la boussole d'une entreprise.

Elle peut revêtir plusieurs formes qu'il sied d'énumérer comme suit :

- La comptabilité générale;
- La comptabilité budgétaire;
- La comptabilité analytique d'exploitation.

#### A. LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

C'est un instrument de gestion dans une entreprise qui a pour mission essentielle, l'enregistrement du jour au jour des opérations économiques de l'entreprise et son environnement.

La comptabilité générale fournit la situation de l'enregistrement à des tiers tout en organisant les charges et les produits suivant leur nature. Elle est tenue de façon périodique pour donner la situation du patrimoine et de créance afin de déterminer le résultat global de l'activité, et cette comptabilité dite générale est fondamentalement dans une entreprise.

#### B. LA COMPTABILITÉ BUDGÉTAIRE

La gestion d'une entreprise moderne se réalise autour d'un tableau de bord appelé « Budget ».Le contrôle budgétaire constitue donc un système de gestion comptable, d'une surveillance très stricte, du fonctionnement de l'entreprise sur base des prévisions en matière des recettes et des dépenses sur une longue période.

La comptabilité budgétaire a pour tâche principale « organisation de façon chiffrée des prévisions faites au niveau de chaque direction, service sur base des objectifs fixés, d'où l'élaboration des budgets »

#### C. LA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE D'EXPLOITATION

Elle est une comptabilité de détail, elle contrôle et évalue avec précision les coûts de production, les charges qui doivent être ventilées selon leur destination.

Cette comptabilité poursuit trois buts majeurs :

- Déterminer la valeur des produits consommés ou fabriqués et, ici, elle revêt un aspect comptable;
- Etablir ce prix de revient unitaire des produits vendus enfin de déterminer le prix de vente possible et les marges commerciales, et à ce point, elle prend un aspect statistique permettant de suivre les conditions de rentabilité et de la production d'une entreprise;
- Explorer l'incidence des divers facteurs du coût de production enfin d'améliorer les méthodes de production et minimiser le prix de revient, à ce titre, elle revêt un aspect analytique.

Nous disons que la comptabilité analytique d'exploitation qui est d'optique interne, peut être comprise comme une fonction spéciale de la comptabilité générale.

### 2.1.1.4 RÔLE ET IMPORTANCE DE LA COMPTABILITÉ

#### 2.1.1.4.1 RÔLES DE LA COMPTABILITÉ

La comptabilité joue trois rôles nécessaires pour l'entreprise :

- Rôle financier ;
- Rôle fiscal ;
- Rôle juridique.

#### A. RÔLE FINANCIER

La comptabilité joue un rôle financier primordial dans la vie de l'entreprise dans la mesure où elle permet au gestionnaire:

- D'être renseigné sur les conditions passées et actuelles ;
- De mieux appréhender le futur en vue d'améliorer son résultat.

## **B. RÔLE FISCAL**

La comptabilité joue un rôle important dans la détermination de l'assiette fiscale. Elle aide le gestionnaire et l'Etat d'avoir connaissance de montant réel qui revient à l'Etat à titre de contribution sur professionnel.

## **C. RÔLE JURIDIQUE**

Elle est un moyen de communication et de preuve, et un moyen de justification pour le gestionnaire en cas de conflit lui opposant à un tiers et lui permet de justifier sa gestion auprès de législation.

### **2.1.1.4.2 IMPORTANCE DE LA COMPTABILITÉ**

La comptabilité a une importance capitale dans une entreprise, elle permet :

- Au gestionnaire de prendre décision, c'est un outil de direction ;
- Au responsable de l'entreprise et aux particuliers, d'obtenir des informations nécessaires sur l'entreprise, c'est un système d'information.

### **2.1.1.5 LES DIFFÉRENTS DOCUMENTS COMPTABLES RELATIFS À L'ACHAT ET À LA VENTE ET AU PAIEMENT**

On appelle documents commerciaux tous les écrits établis à l'occasion d'une transaction commerciale. Certains documents sont des pièces comptables et d'autres sont employés pour des besoins administratifs et sont destinés à établir la preuve de telle ou telle opération commerciale (connaissance et police d'assurance)

La loi exige la conservation de tous les documents pendant une durée minimum de 10 ans par ce que la disparition de certaines pièces pourrait mettre en doute la sincérité des livres de commerce en tant que mode de preuve des engagements commerciaux entre commerçants. Cependant pour des matières déterminées dont le délai de prescription est supérieur à 10 ans, la durée de conservation des documents s'y rapportant doit être la même que celle de la prescription.

#### **2.1.1.5.1 LES DOCUMENTS RELATIFS À L'ACHAT ET À LA VENTE**

##### **A. LE BON DE COMMANDE**

C'est un écrit par lequel l'acheteur donne au vendeur l'ordre de lui fournir des marchandises à des conditions préalablement arrêtées. Il n'existe pas une formule standard employée par tous les acheteurs. Chacun emploie une formule adaptée aux besoins de son commerce. L'acheteur qui établit, gardera une copie pour la comparer avec la facture que le vendeur établira et le bon de livraison.

##### **B. BON DE LIVRAISON, DE RÉCEPTION ET BORDEREAU D'EXPÉDITION**

- Le bon de livraison : est un titre qui accompagne la marchandise au moment où elle est livrée. Il renseigne la quantité et la nature des marchandises vendues. L'acheteur garde ce bon pour vérifier si la marchandise est conforme à celle commandée et si la facture se rapporte à la marchandise livrée.
- Le bon de réception : est un document séparé du bon de livraison (parfois par de pointillés). Il énumère les marchandises que l'acheteur reçoit du livreur. L'acheteur le signe et le remet au livreur qui le retournera au vendeur pour attester que la marchandise a été réellement livrée.
- Le bordereau d'expédition : remplace parfois les deux documents précités. L'acheteur garde une copie après signature et retourne la copie du vendeur.

Pour ces trois documents, il n'y a pas de formule standard imposée par la loi. Le bon de commande et le bon de livraison, de réception ainsi que le bordereau d'expédition ne sont considérés que comme des preuves de l'opération commerciale et non comme des pièces comptables.

##### **C. LA FACTURE**

Est un écrit dressé par le vendeur pour donner à l'acheteur les détails de la marchandise livrée, les conditions de vente ainsi que les détails du prix net à payer par l'acheteur. On distingue plusieurs sortes de factures (la facture ordinaire, facture provisoire,

facture pro forma et la facture consulaire) et il n'Ya pas de formule standard mais elle doit contenir des indications suivantes deux parties :

- L'entête: qui donne des renseignements sur le vendeur, le nom et l'adresse de l'acheteur, le mot doit suivre le nom et l'adresse de l'acheteur ; le numéro de la facture, les références du bon de commande, la date de la vente et le lieu d'établissement de la facture.
- Le corps: qui spécifie les marchandises, le décompte complet des quantités et des déductions y relatives, le prix et les bonifications accordées, le montant net à payer, une communication à l'acheteur qui a souvent trait au règlement des litiges(A.LUKUISHI M, 2014-2015).

Bref, la facture est un document qui atteste de l'achat ou de la vente de biens ou services et constitue une pièce comptable de premier ordre.

Les documents couramment utilisés sont:

- Le journal général enregistre les écritures dans l'ordre chronologique. Chacune d'elle recense les sommes débitées et créditées, les numéros de chaque compte impliqué, la date et un court libellé explicatif et l'identification de la pièce comptable qui documente l'écriture;
- Le plan comptable recense la liste des comptes (mais le plan comptable français désigne aussi en France un ensemble de règles d'évaluation et de tenue des comptes qui constituent le cadre légal de la comptabilité générale);
- Le grand livre reporte les écritures du journal en les regroupant compte par compte : il permet de justifier leurs soldes;
- La balance générale des comptes, qui présente la liste des comptes centralisateurs avec la situation de chacun : montants débits et montants crédits; soldes, débiteurs ou créditeurs. Elle ne fournit pas les détails des comptes des comptabilités auxiliaires, tiers etc. Qui font l'objet de balances annexes.

La liste des écritures est portée sur un bordereau de saisie appelé aussi Journal des écritures (ce journal liste spécifiquement par type d'écritures contrairement au simple bordereau). À noter cependant que la plupart des comptabilités sont maintenant tenues grâce à des logiciels qui ont dématérialisé le Journal (il n'est plus systématiquement tenu sous format papier).

- Les documents annuels ou de synthèse

Lors de la clôture annuelle de l'exercice comptable la comptabilité produit les documents suivants :

- Le bilan, qui décrit séparément les éléments d'actif et de passif à la date de clôture;
- Le compte de résultat, qui récapitule les charges et les produits de l'exercice ; le solde entre les charges et les produits représente le bénéfice ou la perte;
- L'annexe qui commente et complète l'information comptable;
- Pour les entreprises de plus de 500 salariés uniquement, un reporting plus ou moins élaboré en fonction des besoins de l'entreprise qui synthétise les données de la comptabilité analytique.

#### 2.1.1.5.2 LES DOCUMENTS RELATIFS AU PAIEMENT

Ici ça concerne les documents qui servent de preuve de paiement :

##### L'ACQUIT

C'est une formule écrite sur le document qui établit la dette et par laquelle le créancier certifie le paiement a été effectué par le débiteur. La formule complète de l'acquit doit présenter les points suivants:

- « pour acquit »
- «Lieu et date »
- «Signature du créancier ou son mandat»

Parfois, le créancier signe seulement son nom au bas de la formule « pour acquit » déjà imprimée sur le document.

##### LA QUITTANCE

Est une attestation écrite émanant du créancier et remise au débiteur, par laquelle le créancier reconnaît avoir reçu le paiement effectué par le débiteur en acquit d'une dette ou à valoir sur celle-ci. Si le débiteur paie partiellement sa dette, on



dit qu'il verse un acompte à valoir sur cette dette. Le créancier lui délivre une « quittance à valoir » et s'il paie le solde on établira une « quittance pour solde »

## **LE REÇU**

Ecrit par lequel une personne débiteur reconnaît avoir reçu d'une personne, le créancier une valeur quelconque. Il constate donc la naissance d'une dette, ou d'une obligation par opposition à la quittance qui constate l'extinction d'une dette ou d'une obligation.

### **2.1.1.6 ETAT DES LIEUX DE L'UTILISATION DE LA COMPTABILITÉ ET DES DOCUMENTS COMPTABLE DANS LE SECTEUR INFORMEL**

Avant même de se présenter comme une obligation légale, la comptabilité a toujours été une nécessité pour le commerçant afin de connaître l'état de ses finances et pour conserver la mémoire de ses opérations. La loi l'a par la suite imposée car elle est une source irremplaçable d'informations pour reconstituer l'histoire des activités du commerçant au cas où il viendrait à faire l'objet d'une procédure collective d'apurement du passif. Ainsi, l'art 13 l'AU.DCG oblige tout commerçant, personne physique ou morale à tenir un journal dans lequel sont enregistrées au jour le jour, ses opérations commerciales et un grand livre comportant une balance récapitulative ainsi qu'un livre d'inventaire. Ces livres comptables doivent être tenus conformément aux dispositions de l'AU.OHCE. l'Art 14 AU.DCG poursuit en précisant que le journal et le livre d'inventaire.

Les règles qui gouvernent la tenue d'une comptabilité sont précisées d'une part par: l'Acte Uniforme portant Organisation et Harmonisation des Entreprises, entré en vigueur dans les Etats parties au Traité de l'OHADA depuis le 1er janvier 2001 pour les comptes "personnels des entreprises ", et à compter du 1er janvier 2002 pour leurs" comptes consolidés et combinés" ; On les nomme globalement " Système Comptable OHADA. Et d'autre part par le Chapitre III du livre I de l'Acte uniforme relatif au Droit Commercial Général.

En effet, aux termes de l'Art 15 de l'AU.DCG: « Les livres de commerce visés à l'article 13 ci-dessus et régulièrement tenus peuvent être admis par le Juge pour constituer une preuve entre commerçants ». Doivent mentionner le numéro d'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la personne physique ou morale concernée et doivent être cotés et paraphés par le Président de la juridiction compétente, ou par le Juge délégué à cet effet. Ils doivent également être tenus sans blanc, ni altération d'aucune sorte. Alors, si le législateur a les moyens plus ou moins avérés pour veiller au respect de cette exigence liée à la comptabilité dans le secteur formel, dispose-t-il des mêmes moyens pour assujettir les opérateurs du secteur informel à cette contrainte comptable? La réponse n'est pas aisée lorsqu'on fait une fois de plus référence à l'Art 14 susmentionné pour se rendre compte que le commerçant informel, se définissant par principe à travers l'absence d'immatriculation, ne peut véritablement faire l'objet d'un suivi administratif à travers le rôle du président de la juridiction compétente ou du juge délégué qui, par leur côtes et paraphes, assurent le suivi de la comptabilité dans leurs circonscriptions de compétence. Dès lors, cette contrainte liée à la tenue d'une comptabilité régulière est d'une applicabilité difficile dans le secteur informel, et cela peut d'ailleurs trouver une justification dans le fait que l'informalité juridique qui englobe les opérateurs d'un tel secteur, affecte inécutablement leur comptabilité qui, rarement respectera les règles de l'art en la matière. On peut ainsi s'interroger sur les documents comptables tels que exigés par l'art 13 de l'AU.DCG et 19 al 1er de l'AU.OHCE et leur respect dans le secteur informel. Pour l'essentiel, le constat de la tenue de la comptabilité dans le secteur informel est loin de la situation de droit exigée, les opérateurs de ce monde tiennent leur comptabilité comme bon leur semble du moment où il y trouve satisfaction. Ils ne tiennent cette comptabilité pour autres personnes qu'eux-mêmes et sont dans la majorité des cas, les seuls à comprendre les écrits qui sont portés sur ce qui tient lieu de livre ou document comptable. Les principes de régularité, sincérité, transparence et tout autre gouvernant la tenue d'une comptabilité n'y sont que des vains mots, sans incidence majeure sur leurs comportements. Ceci se justifie parfois par la petite taille de ces commerces informels, ou par la nature même de certaines de leurs activités, qui présentent pour ces derniers une difficulté de tenue régulière de la comptabilité, ou encore par la négligence, l'ignorance et parfois la volonté de troubler le fisc en matière de vérification et d'imposition. Quoiqu'il en soit, la tenue d'une comptabilité et des documents comptables demeure une obligation du commerçant, qui s'impose à tout opérateur économique. L'on est très vite tenté de se questionner sur la valeur juridique d'une telle comptabilité dans le secteur informel.

## **2.1.2 ENTREPRISE EN GENERAL**

### **2.1.2.1 DÉFINITION**

L'entreprise est un organisme autonome produisant des biens et services pour un marché en vue de réaliser un profit.

L'entreprise est en économie une unité économique autonome qui combine et rémunère des facteurs de production pour produire et vendre des biens et services sur les marchés afin de réaliser des profits.

L'entreprise peut aussi être définie comme une entité économique autonome qui regroupe un ou plusieurs établissements ayant pour objet la production et la commercialisation des biens et services produits pour la mise en œuvre et l'utilisation maximale des ressources des facteurs de production.

### **2.1.2.2 RÔLES DE L'ENTREPRISE**

L'entreprise peut avoir plusieurs rôles dont notamment :

#### **RÔLE TECHNIQUE**

Produire dans les meilleures conditions et délais sur base d'une bonne organisation afin de sauvegarder sa clientèle.

#### **RÔLE ÉCONOMIQUE**

Adapter la consommation aux besoins du marché, mettre les consommateurs de ses biens et services au centre de toute activité de production. Ainsi, les biens et services produits par l'entreprise doivent répondre aux besoins des consommateurs.

#### **RÔLE SOCIAL**

La répartition équitable du revenu pour assurer le bien-être de son personnel, et la création des emplois en son sein. Elle organise des activités récréatives en faveur de son personnel.

### **2.1.2.3 OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE**

Les objectifs poursuivis par l'entreprise se résument sur trois axes essentiels à savoir :

- Du point de vue financier : l'entreprise cherche la rentabilité
- Du point de vue économique : l'entreprise rend service à la collectivité, à la nation, par la création des nouveaux emplois
- Du point de vue social : l'entreprise rend service aux adhérents et aux employés.

Le rôle primordial de toute entreprise est de satisfaire aux besoins des consommateurs du groupe humain auquel est destinée sa production, c'est d'ailleurs ce groupe humain qui constitue le débouché pour l'entreprise et son objectif primaire est de produire des biens et des services destinés à la vente.

### **2.1.2.4 FONCTIONNEMENT DE L'ENTREPRISE**

Le fonctionnement et l'organisation des entreprises, peut varier considérablement d'une entreprise à l'autre. Les facteurs qui expliquent cette diversité sont nombreux et leur combinaison justifient les innombrables variantes possibles dans les dites organisations.

#### **FACTEURS EXTERNES**

- Activité et métier
- Clientèles
- Technologies
- Situation concurrentielle
- Taille et maturité

#### **FACTEURS INTERNES**

- Histoire
- Valeur et culture
- Stratégie
- Avantage concurrentiel
- Chaîne de valeur

- Processus opérationnels
- Politiques
- Structures
- Moyens et méthodes.

#### **2.1.2.5 ETUDE DES DIFFERENTES FONCTIONS DE L'ENTREPRISE SELON FAYOL**

Au début du 20<sup>em</sup> siècle Henry Fayol, qui fut l'un des premiers à réfléchir systématiquement sur l'organisation des entreprises a cherché à définir les fonctions essentielles d'entreprise, il en distingue six :

##### **2.1.2.5.1 LA FONCTION ADMINISTRATION**

C'est la fonction chargée de coordonner l'ensemble des activités et pour ce faire d'établir le programme d'actions, c'est -à-dire de demander, de déterminer les objectifs à atteindre et les moyens d'y parvenir et d'en contrôler l'exécution.

En bref, elle est chargée de :

- Prévenir
- Organiser
- Commander
- Coordonner
- Contrôler, donc (P. O. C. C.)

##### **2.1.2.5.2 FONCTION FINANCIÈRE**

Elle est chargée d'arrêter les besoins en capitaux en long, moyen, et court terme, et de chercher les moyens de le satisfaire.

Bref, chargée de rechercher et utiliser des façons optimales les capitaux.

##### **2.1.2.5.3 FONCTION COMPTABLE**

Elle est qualifiée comme « organe de vision » de l'entreprise par FAYOL et qui est chargé d'enregistrer, classé, synthétisé les informations nécessaires à sa bonne marche.

##### **2.1.2.5.4 FONCTION TECHNIQUE**

Chargée de la production des biens et des services, et en même temps de sa prévision, de sa programmation et de son contrôle.

Bref, produire, transformer, et fabriquer.

##### **2.1.2.5.5 FONCTION COMMERCIALE**

Chargée d'écouler les produits et de mettre en œuvre dans ce but l'organisation et les techniques nécessaires.

Bref, achat, vente, et échange.

##### **2.1.2.5.6 FONCTION SÉCURITÉ**

Chargée de veiller à la sauvegarde des hommes et des biens (hygiène, surveillance, prévention des accidents).

Bref, la protection des personnes et des biens.

#### **2.1.3 SECTEUR INFORMEL**

##### **2.1.3.1 HISTORIQUE DE L'INFORMEL**

Le terme « Secteur Informel » tire son origine de la Conférence internationale du travail tenue en 1969. Cette conférence lançait le programme mondial de l'emploi auquel elle fixait, en particulier pour objectif, l'étude des causes du chômage dans les pays en développement.

Ainsi des missions furent envoyées dans différents pays.

La première mission organisée en Afrique concerne le Kenya. Le rapport réalisé sous la direction de H. Singer, publié en 1972 (BM-ILO, 1972), a révélé que dans les pays en développement, le principal problème n'est pas celui du chômage, mais celui de l'existence d'une vaste « population active indigente », c'est - à - dire d'une catégorie des « personnes qui travaillent et qui peuvent même travailler très dur, mais dont l'emploi n'est pas productif, dans les sens où il ne leur permet pas de gagner un revenu qui atteigne un minimum décent ».

Les auteurs sont ainsi conduits à mettre en lumière la présence d'un secteur de petites activités non agricoles productrices de biens et services, qui, dans la version originale anglaise est appelé Informal Sector et, dans la version française secteur non structuré.

Cette dernière expression est celle que le B.I.T retiendra dans ses publications officielles en langue française mais, même dans cette langue, la dénomination secteur informel est devenue la plus usuelle.

Le tableau synoptique, ci - dessous reprend les différentes désignations du secteur informel, les auteurs qui les ont employées et les années de leur utilisation. Cette liste n'est pas exhaustive et les désignations adoptées ne correspondent pas systématiquement à la première utilisation des concepts par leurs initiateurs (J. MNSEKA NKONO1993).

### 2.1.3.2 DÉFINITION DE L'INFORMEL

Le secteur informel est formellement défini comme l'ensemble des activités économiques légales qui échappent à toute législation en vigueur. Il regroupe les petites activités et entreprises rémunératrices, souvent individuelles ou familiales, et se caractérise par l'inobéissance au cadre fiscal et juridique étatique, l'absence d'une comptabilité légalement tenue, les salaires non déclarés etc.

Le secteur informel, tel que défini, couvre tous les secteurs économiques, primaires, secondaires et tertiaires. Il comprend les marchands ambulants, les marchands sur étalages, les artisans tels que les réparateurs d'outils ménagers, les menuisiers, les maçons, les mécaniciens, forgerons, soudeurs, tisserands, cultivateurs, tontines, nettoyeurs, employés de maison, etc.

Concernant les définitions classiques, nous retiendrons, suivant Charme, dans son article, « Débat sur le secteur informel », que les économistes, monétaristes et keynésiens, considèrent que le secteur informel est constitué « des sables dans lesquels se perdent les effets multiplicateurs du capitalisme ». Pour eux, il y a anormalité et illégalité dans ce secteur (Dr MALIKWISHA 1987).

Selon le B.I.T., sept critères ont été retenus pour caractériser le travail dans le secteur informel:

- La facilité d'accès aux activités ;
- L'utilisation des ressources locales ;
- La propriété familiale des entreprises ;
- L'échelle restreinte des opérations ;
- L'utilisation des techniques simples et le nombre réduit de travailleurs ;
- Des qualifications qui s'acquièrent en dehors du système scolaire officiel ;
- Des marchés à tout règlement et ouvert à la concurrence (dr malikwisha 2000).

Selon S. V. Sethuraman, les conditions d'appartenance au secteur informel sont :

- L'emploi de 10 personnes au plus par entreprise ;
- La non application des règles légales et administratives ;
- L'emploi d'aides familiales ;
- L'absence d'horaire ou de jours fixes de travail ;
- L'absence de crédits institutionnels ;
- Une formation scolaire des travailleurs inférieure à six ans ;
- Dans certains cas, l'absence d'énergie mécanique et électrique ;
- Le caractère ambulancier ou semi - permanent de l'activité (mobilité sociale).

La grande critique de ces définitions, c'est la réglementation du marché de travail et la méconnaissance des interactions qui caractérisent un système économique.

Il y a aussi la définition fonctionnelle, d'obédience marxiste, qui appelle ce secteur, la : « petite production marchande ». D'après cette école, le rôle de ce secteur est le maintien et le développement du capitalisme.

Ainsi, le secteur informel prend l'aspect de la reproduction, à moindres frais, de la main - d'œuvre ou de la force de travail. Ce secteur est alors considéré comme le réservoir de main-d'œuvre qui lui est nécessaire. Ce qui offre la possibilité d'agir sur le taux de salaire du secteur formel, dans le sens de la baisse (Dr MALIKWISHA 2000).

### **2.1.3.3 LES ACTIVITÉS DU SECTEUR INFORMEL**

De manière générale, les activités du secteur informel sont groupées en trois catégories en l'occurrence le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire.

#### **A. LE SECTEUR PRIMAIRE**

Ce secteur comprend les activités proches de la nature. Il est constitué des activités économiques productrices des matières premières, notamment l'agriculture, la pêche, l'élevage et les mines.

Les activités citées ci haut, sont dites activités économiques de survie, dans la mesure où elles permettent au groupement familial de se maintenir en vie.

#### **B. LE SECTEUR SECONDAIRE**

Le secteur secondaire comprend l'ensemble des activités économiques correspondant à la transformation des matières premières en produits finis ou en bien de consommation. Il s'agit ici d'un secteur qui a notamment pour mission à partir de la transformation chimique ou mécanique d'un produit ancien ou de la combinaison des produits anciens de créer un ou des nouveaux produits.

Nous pouvons citer d'une part, les industries de transformation des matières en bien de production caractérisé par la présence de petits ateliers artisanaux, boulangerie, imprimerie, etc.

D'autre part, considérant les micros industries de transformation des matières premières en bien de consommation, il est constamment fait allusion aux activités relatives à la fabrication des savons, des huiles, farines, peintures, etc.

#### **C. LE SECTEUR TERTIAIRE**

Ce secteur est constitué par les activités produisant des services tels que le commerce, le transport, les assurances, l'hôtellerie, le secteur de la santé et les autres services sous toutes leurs formes. Le secteur des services est resté le seul à avoir connu une nette progression.

Le dynamisme des activités du secteur s'explique par une dualité encore plus accentuée de l'économie Congolaise, les chômeurs ne trouvant que le secteur informel comme unique voie de sortie face à la spirale d'accentuation de la pauvreté.

Parlant du commerce, il est constitué des petites activités généralement situées en dehors des frontières de l'activité économique orthodoxe dans la mesure où bien que constitué par des activités ordinaires et licites ; leur exercice bien que sous le soleil brûlant est considéré illégale du fait de leur non enregistrement.

La distinction entre le secteur informel et formel se justifie alors de moins en moins puisque les salariés du premier ne peuvent pas maintenir leurs niveaux de vie qu'en entreprenant des activités dans le second ; c'est le phénomène de la pluriactivité des salariés, qui n'est d'ailleurs pas l'apanage des pays en développement (PIED,2002-2003)

Mais en analysant les types d'activités réalisées dans le cadre du secteur informel, on peut percevoir comment s'exprime ici la division des rôles : les femmes réalisent les activités intensives en main-d'œuvre, moins rémunérées ou qui sont assimilées aux activités reproductives.

- Dans les secteurs des services, les femmes sont généralement des vendeuses, de petites commerçantes, des femmes de chambre, des coiffeuses, des blanchisseuses, des domestiques etc.
- Dans le secteur agricole, la participation des femmes est très importante. Elles peuvent même y devenir majoritaires comme dans certains pays africains, où elles combinent les activités d'autres secteurs comme la vente et la transformation artisanale avec les travaux agricoles. Dans d'autres pays les femmes réalisent surtout les travaux saisonniers extrêmement instables. Les contrats y sont de durée limitée.
- La migration vers les villes, provoquée par le manque d'emploi, place les femmes dans une situation plus difficile encore, car quand les hommes s'en vont, elles doivent combiner leurs multiples tâches reproductives avec la culture des terres et réalisation d'activités informelles complémentaires. De même lorsque ce sont elles qui

partent, ce sont les activités « informelles » qui leur permettent de faire face aux besoins de leurs familles et ce, dans l'ambiance généralement hostile des grandes villes.

- Les hommes travaillent essentiellement dans les transports qui peuvent être mieux rémunéré, dans le secteur de production manufacturière, dans les travaux à domicile, (fabricants des vêtements, des produits alimentaires, etc....) ou en sous-traitance dans les petites entreprises ou les ateliers.

#### **2.1.3.4 SECTEUR INFORMEL AU SUD-KIVU**

Au Sud Kivu, les activités du secteur informel identifiées sont constituées des:

- activités artisanales ;
- activités non artisanales ;
- autres activités.

##### **2.1.3.4.1 LES ACTIVITÉS ARTISANALES**

Selon la grande Encyclopédie, l'artisan est celui qui travaille pour son compte personnel, exécute seul ou avec l'aide de quelques compagnons, un travail manuel et qui se charge généralement lui-même d'en commercialiser les produits (GELOU, 1971)

A l'instar d'autres villes de notre pays où l'industrie est presque inexistante, Bukavu est actuellement ouverte à l'artisanat. Celui-ci y est diversifié tant du point de vue ateliers, catégories sociales, qu'objets fabriqués.

L'artisan ne peut vendre que le produit de son travail, et se livrer à un commerce proprement dit, en adoptant les procédés habituels du commerce. Il doit prouver son talent. Ainsi, en fabricant ses produits, il tient compte de la minimisation des dépenses.

Dans cet optique, l'artisanat se subdivise notamment en :

- Artisanat de production des biens ;
- Artisanat de production des services.

##### **A) LES MÉTIERS ARTISANAUX DE PRODUCTION DES BIENS**

Les métiers artisanaux de production des biens permettent la transformation des inputs en outputs prêts à la consommation.

Nous citerons dans cette catégorie :

La menuiserie, la mécanique, la couture, l'apiculture, ferronnerie, la sculpture, la pat isserie, la tôlerie, la vannerie, la fonderie, la bijouterie, la pêche, etc.

##### **B) LES MÉTIERS ARTISANAUX DE PRODUCTION DES SERVICES**

Le petit Larousse définit le service comme étant le produit de l'activité de l'homme destiné à la satisfaction d'un besoin humain, mais qui ne se présente pas sous l'aspect d'un bien matériel (PLOU, 1987)

Cette composante de l'artisanat s'occupe de la satisfaction de besoins des particuliers et des entreprises par l'entremise des services rendus.

Dans cette catégorie nous citons : la réparation de chaussures, réparation des montres, réparation des appareils électroménagers, motos, vélos etc.

##### **2.1.3.4.2 LES ACTIVITÉS NON ARTISANALES**

Sont des activités faisant parti du secteur informel mais différent de l'artisanat en ce sens que le produit de base utilisé ou commercialisé ne subit aucune transformation.

Nous pouvons citer dans cette catégorie : le petit commerce, le petit transport, la petite agriculture, les activités des ONG & ASBL, les bars, les cambistes, le commerce de produits manufacturés et d'autres biens tels que les véhicules, les pièces détachées, les vendeurs du carburant( Kadhafi),les produits pharmaceutiques, etc..

Il convient de préciser que le secteur informel existe dans toutes les économies modernes du monde entier, et chaque gouvernement s'emploie à l'organiser, à le promouvoir en vue de le fiscaliser.

En RD Congo en générale, et au Sud-Kivu en particulier, le petit commerce est fort répandu. La proportion élevée de la main d'œuvre dans cette activité est due au fait que le gain est facile à obtenir.

#### **2.1.3.4.3 LES AUTRES ACTIVITÉS**

A l'instar de l'artisanat, du petit commerce, du petit transport, il existe également des activités illicites telles que la contrebande, la fraude, la prostitution, la vente de drogues, relevant de ce que nous pouvons appeler le capitalisme sauvage.

Comme nous l'avons souligné précédemment au début de notre travail; ces genres d'activités sont prohibées par la loi en RD Congo et ne feront pas l'objet de notre étude.

#### **2.1.3.5 POIDS ET RÔLE DU SECTEUR INFORMEL AU SEIN DE L'ÉCONOMIE**

Le secteur informel joue un rôle de plus en plus important au sein de l'économie et contribue substantiellement à l'emploi, au produit intérieur brut, à la distribution des revenus et même à la formation de l'apprentissage. Il emploie probablement aujourd'hui le tiers de la population.

En RD Congo, l'importance du secteur informel, surtout sous la forme du petit commerce n'est plus à démontrer. En effet, du politicien à l'homme de la rue, de l'intellectuel à l'analphabète, de l'Etat à l'individu, du citadin au paysan,

Tout le monde est soit opérateur, soit bénéficiaire des biens et services fournis par ce secteur. L'informel agit ainsi à la fois comme soupape de sécurité et amortisseur des chocs sociaux (INVI, 1997).

Il est donc clair que pour le moment, le secteur informel est devenu une source de régulation pour les opportunités d'emplois tant pour les nouveaux chercheurs d'emploi que pour les travailleurs recyclés ou reconvertis.

L'on comprend donc que le secteur informel repose sur un compromis social, un consensus muet autour de la tolérance du non-respect de la loi (PIED, 2002-2003).

Le secteur informel est d'une grande importance dans la vie socioéconomique de la RDC en général et de la province du Sud Kivu en particulier ; dans la mesure où il joue plusieurs rôles au sein de la population notamment :

##### **A) LE RÔLE D'INTÉGRATION SOCIALE**

En effet, c'est un lieu de refuge pour beaucoup d'employés en chômage et/ou à la recherche d'autres revenus, des nombreux jeunes diplômés qui se sont retrouvés sans emplois.

A ce jour, point n'est besoin de démontrer la contribution offerte par le secteur informel dans la création des emplois d'une part, et d'autre part son rôle de l'amélioration du pouvoir d'achat des consommateurs.

La crise sociale et économique qui sévit en RDC contraint les employés à suivre dans plusieurs activités. Les chômeurs n'ont aucune autre alternative que d'opérer dans l'informel. Une autre catégorie à ajouter aux chômeurs, est celle d'individus qui bien que disposant d'un emploi, est obligée d'exercer une activité informelle palliative à leur modique traitement.

##### **B) LE RÔLE DE PRODUCTION DES BIENS ET SERVICES LOCAUX À MOINDRES COÛTS**

Le secteur informel en RDC est prédominé par le petit commerce de détail qui devient de plus en plus un concurrent très sérieux pour le secteur formel parce qu'il est plus adapté à la fonction de consommation de la plus grande majorité des ménages, vu le niveau généralement bas des revenus (SIMICO, 1992).

Le facteur prix est donc un aspect important du petit commerce de l'informel parce qu'il est beaucoup plus l'expression des relations humaines entre l'offre et la demande, que l'expression du travail nécessaire à la production, le prix dans ce petit commerce est cependant à double tranchant. Il est en même temps accessible qu'inflationniste.

##### **C) LE RÔLE D'OFFRE D'EMPLOIS, DES REVENUS ET DES PRODUITS ACCESSIBLES À TOUS MÊME AUX PLUS DÉFAVORISÉS.**

##### **D) ENFIN, C'EST UN TERRAIN DE FORMATION SUR LE TAS POUR UNE LARGE PARTIE DES JEUNES DÉSCOLARISÉS ET ANALPHABÈTES.**

## 2.2 REVUE DE LA LITTÉRATURE EMPIRIQUE

Nous présentons dans ce paragraphe quelques travaux ayant abordé le secteur informel. Nous n'avons trouvé aucun travail qui a rapport avec le nôtre, raison pour laquelle cette partie est réduite. Certains travaux n'ont même pas été écrits par les économistes

A. Thierry Noel KANCHOP(2009) dans son travail intitulé: *Le secteur informel à l'épreuve du droit des affaires OHADA*, explique que le droit comptable étant un outil important pour toute activité commerciale sérieuse et ordonnée, il n'est pas surprenant de constater que l'article 2 du traité OHADA ait retenu cette matière dans son vaste chantier d'harmonisation. En effet, bien que l'obligation de tenir une comptabilité s'apparente comme une contrainte dans la mesure où elle permet aux tiers en général d'être informés sur le commerçant, et à l'Etat en particulier de mieux. Parce qu'en ce qui concerne la fiscalisation ou l'imposition de l'économie informelle, les pouvoirs publics trouvent toujours les moyens pour prélever les taxes de telle manière que les difficultés ne subsistent que pour la soumission aux obligations comptables et d'éthique commerciale. L'assujettir à différents impôts et taxes, elle peut être aussi regardée comme un moyen permettant au commerçant de mieux gérer son affaire par une évaluation et un suivi normal de ses activités. Les obligations comptables du commerçant sont l'œuvre des dispositions combinées de l'AU.DCG et de l'AU.OHCE. Pour l'essentiel, le commerçant est tenu de disposer d'une comptabilité régulière qui peut servir de moyens de preuve en justice. Dès lors, on est porté à s'interroger sur la tenue d'une comptabilité régulière et des documents comptables dans le secteur informel ; mais surtout sur la valeur juridique de cette comptabilité dans le secteur informel. En ce qui concerne la valeur juridique, il est admis que la comptabilité sert à conserver la mémoire des opérations passées par le commerçant. Elle constitue donc l'essentiel des moyens de preuve dont la force probante est fonction de la régularité de sa tenue. En effet, aux termes de l'article 15 de l'AU.DCG, « Les livres de commerce visés à l'article 13 ci-dessus et régulièrement tenus peuvent être admis par le Juge pour constituer une preuve entre commerçants. » Quand à leur production en justice, en plus de cet article 15, il faut se référer aux articles 16 de l'AU.DCG et 68 de l'AU.OHCE. Pour le résumé de ces articles, il faut noter que la loi n'accorde aucune valeur probante aux livres de commerce irrégulièrement tenus. Alors, les documents comptables dans le secteur informel, bien qu'exigés, ne présentent aucune force probante en raison de leur irrégularité naturelle, mais surtout de l'impossibilité pour un tel commerçant de se prévaloir de la qualité de commerçant même si sa comptabilité est bien tenue. Il a dit qu'ils ont compris très bien que les opérateurs dudit secteur ne puissent invoquer leur propre comptabilité qui pourrait même d'ailleurs être retournée contre eux ; car la preuve des actes juridiques en matière commerciale pouvant se faire par tous moyens et notamment par des présomptions de fait, des mentions peuvent être relevées de ces livres irréguliers pour être opposées aux commerçants informels afin que se manifeste l'application discriminatoire énoncée à l'article 39 AU.DCG.

L'auteur a adopté une méthode descriptive et documentaire pour parvenir à démontrer l'utilisation de la comptabilité OHADA dans le secteur informel.

B. LOMAMI SHOMBA(2003) dans son travail intitulé : « La Promotion de l'économie informelle en Droit Congolais : Quelle option lever entre sa réforme et sa formalisation ? » émet aussi deux hypothèses :

- L'incapacité pour l'Etat à faire observer la réglementation en vigueur est le corollaire d'une juridicité outrancière et contre nature de la loi.
- La réforme du cadre juridico institutionnel est certes louable mais malheureusement ce cadre méconnaît les activités informelles qu'il confond au capitalisme et les obligent à s'y conformer.

L'auteur a aussi utilisé une méthode qualitative consistant à faire un état de lieu du fait étudié et à donner ses points de vue.

De ses analyses, il s'est dégagé deux résultats. Le premier découle du fait que l'économie informelle bien qu'exercée en marge de l'arsenal législatif et réglementaire constitue une soupape de sûreté par la création d'emplois qu'elle favorise, malheureusement ces emplois sont précaires, ils ne contribuent qu'à pérenniser la misère qui hante déjà les populations.

Le deuxième résulte du fait que bien que reconnaissant certains mérites de cette thèse, la fonctionnalisation de l'Economie informelle paraît être la démarche la plus indiquée pour promouvoir les PME. Pour ce faire, il faut l'intégration ou l'adaptation du cadre juridico institutionnel au vécu quotidien et non de rechercher à conformer ce phénomène au cadre existant

C. MUKANYA MALEMBA(1996) John dans son travail intitulé : « La fiscalité du secteur informel » est parti des hypothèses suivantes :

- La fiscalisation du secteur informel passe par une connaissance suffisante des acteurs qui l'animent ainsi que leurs activités.
- Les micros entreprises du secteur informel seraient imposables à condition de bien évaluer les critères économiques relatifs à la fiabilité et à la rentabilité de l'activité.



Il a fait recours aux méthodes de l'approche systémique, l'analyse comparative, la méthode analytique et statistique pour recueillir les données chiffrées en tableau statistique et analyser la situation socio-économique des artisans à travers les critères tels que l'espace occupé, la stabilité de l'emploi pour le personnel, l'ampleur de l'équipement mis en valeur.

Dans son développement, l'auteur s'est rendu compte en pratique de la difficulté de concilier les deux notions à savoir le secteur et la fiscalisation, car la première prend source de la vision libérale de l'activité économique tandis que la seconde, elle se manifeste du besoin de l'état d'assurer le financement de ses activités. En fin, l'auteur est arrivé à dégager un schéma modèle de fiscalisation applicable au Zaïre (R D Congo) qui prend en compte à la fois des besoins opposés de l'Etat et celui du contribuable du secteur informel.

**D.** Christian MUSENGA TSHIMANKINDA(2008), dans son travail intitulé : «La fiscalisation de l'économie informelle comme facteur du développement économique de la République Démocratique du Congo; état des lieux et perspectives ». Est parti des hypothèses suivantes :

Nous constatons que les majeures parties des activités du secteur informel relèvent de l'ordonnance -loi n° 90-046 du 08 aout 1990 qui a abrogé l'ordonnance loi n° 79-021 du 02 février 1979 portant réglementation du petit commerce et de la loi n° 06/004 du 27 février 2006 organisant un régime fiscal spécial applicable aux petites et moyennes entreprises. Alors comment expliquer la persistance et le développement des activités dans le secteur informel, pendant que les mesures sont mises sur pied pour lutter contre l'informatisation de l'économie congolaise, sont-elles inefficaces et inadaptées aux réalités locales ? L'Etat congolais a-t-il failli à la doctrine de colbertisme?

Dans l'élaboration de ce travail de recherche, l'auteur a fait appel aux méthodes juridique et sociologique qui leur paraît être la meilleure dans le cadre d'un travail de recherche en droit, cette méthode lui a permis d'exposer et d'analyser différents textes juridiques suivant la nature de l'activité se trouvant dans l'informel d'une part et de voir dans quelle mesure cette réglementation contribue à une lutte contre l'économie informelle d'autre part. Alors que par la seconde, contribue à faire une brève description des réalités qui font croître de plus en plus l'économie informelle dans la société. Et en fin, La technique documentaire et d'interview libre.

En fin, l'auteur conclue en disant que l'arsenal juridique congolais n'est pas dépourvu de textes susceptibles de s'appliquer, même du point de vue fiscal, aux activités relevant du secteur informel qui concerne tous les petits métiers et services composés principalement des coiffeurs, cordonniers, quados, laveurs de véhicules, marchands ambulants, boutiquiers,..... On peut citer à ce sujet les textes juridiques relatifs au petit commerce et au régime d'imposition des Petites et Moyennes Entreprises. Mais le problème semble plus se poser au niveau de l'efficacité des structures chargées de la mise en œuvre de ce cadre juridique.

Disons que tous les travaux mentionnés supra ont été écrits par des juristes et politologues. Tous ont adopté une méthode qualitative d'argumentation.

La spécificité de notre travail est qu'il intègre une méthodologie nouvelle, à savoir la régression logistique, pour aborder les facteurs d'utilisation de la comptabilité dans le secteur informel.

### **3 MILIEU D'ETUDE ET METHODOLOGIE**

Dans ce chapitre, il sera question de faire une brève représentation de la cité d'Uvira qui est notre milieu d'étude pour en fin présenter la méthodologie que nous aurons à utiliser pour collecter, analyser et interpréter les résultats de nos recherches. Il comprend de ce fait deux sections dont la présentation de la cité d'Uvira et la méthodologie de recherche.

#### **3.1 BREVE PRESENTATION DU MILIEU D'ETUDE**

##### **3.1.1 LOCALISATION**

La cité d'Uvira (ville) est le Chef-lieu de territoire portant le même nom, située à 13°15' de latitude Nord et 29° 8' 45" de longitude Est et à plus ou moins 750 m d'altitude, la température moyenne ne dépasse pas, à Uvira, 24°2 C, et l'amplitude saisonnière est négligeable. Le minimum absolu est de 14° C, le maximum absolu de 38° C. Voilà un régime thermique (légèrement adouci par l'altitude de 750 à 780 m) qui semble équatorial, et qui s'oppose par ce fait au régime tropical de pluies. Elle a pour limites :

- Au Nord : par la cité de Kagando;
- Au Sud : par la localité de Kigongo ;
- A l'Est : par le lac Tanganyika ;
- A l'Ouest : par la chaîne de montagnes Munanira.

### 3.1.2 HISTORIQUE

La succession des civilisations et la mise en place des populations ont été marquées par quatre civilisations. Il est essentiel de constater que chacune d'elles conserve une bonne part d'originalité, en maintenant son influence, d'une part dans un domaine technique spécifique, et d'autre part dans un espace déterminé : en gros, la civilisation européenne domine par son organisation, mais elle n'a encore pris réellement possession de l'espace que sur le 35 km carré du piedmont ; les civilisations agricole des Vira et pastorale des Rwandais se partage l'exploitation du sol, la première jusqu'à 2000 m, la seconde au-delà, il faut encore ajouter les incursions arabes dont subsistent des traces dans l'islamisation partielle des populations du piedmont.

La répartition nette des zones d'influence et la spécificité technique ne signifient pas que les différentes civilisations vivent isolées ; leurs contacts se sont multipliés dans le temps, particulièrement sous l'intervention européenne la dernière en date. Leur succession même en nous éclairant sur l'histoire du peuplement, nous fait progresser dans la compréhension des constats actuels de celui-ci, de manière plus subtile que toute autre tentative d'exploitation.

Selon le peuplement ancien, les Twa pygmôides auraient parcouru le sud de l'Itombwe avant l'arrivée des Vira. Ils appartenaient à une civilisation néolithique pré-bantoue. Ils ne connaissaient ni l'usage du fer, ni l'agriculture, se nourrissaient de produits de cueillette et de chasse, et vivaient dans des abris de fortune construits au hasard de leurs déplacements. Les dernier venus de ces Twa, remontant les vallées de l'Elila et de l'Ulindi, auraient traversé le plateau de l'Itombwe, et auraient parcouru l'Ubembe, dans le territoire de Fizi au sud d'Uvira ; leur migration se serait prolongée pendant un siècle à partir de 1650, sous la pression des bantou.

Par après, le Djoba (Vira vini) sont venu et s'installa près du lac Tanganyika car ils été des pêcheurs et trouve pratiquement vide tout le territoire, d'où le nom de territoire d'Uvira, puis les fulero venus de l'Ulinda, refoulerent les Vira vers le sud jusqu'à la rivière de Kiliba à une dizaine de kilomètres au nord de Kewizi, frontièreseptentrionale actuelle de la chefferie. A la fin du 17<sup>e</sup> siècle, le peuple Vira occupait encore le versant du lac jusqu'à Kiliba vers le nord, pénétrait dans la plaine de la Ruzizi vers l'Est, et occupait l'Ubembe profondément vers le sud ou le Bembes avaient stoppé leur expansion. Les 19<sup>e</sup> siècle vit apparaitre, dans la plaine de la Ruzizi, le Barundi ; occupant d'abord les parties délaissées par les Vira et Fulero, ils refoulerent ensuite ces derniers jusqu'au pied des montagnes.

Au début de notre siècle, les Vira avaient encore reculé jusqu'à Kawizi au nord, sous la pression des Fulero et jusqu'à la Kambekulu-Kashangazi au sud, sous la pression de Bembe. L'administration européenne fixa les limites nord et sud de la chefferie sur cette base mais elle eut plus de difficulté définir la limite des Fulero et de Barundi dans la plaine ; La poussée de ces dernier reculé de la limite jusqu'à la Route Uvira-Bukavu, à faible distance du versant. Alor, Créé par l'Ordonnance-Loi n° 21/91 du 25 Février 1938 modifiée par celle n° 67/221 du 03 Mai 1967, le Territoire d'Uvira est l'un de huit territoires ruraux de la province du Sud-Kivu. Il comprend en son sein les chefferies des Bavira, des Bafuliru, de la Plaine de Ruzizi et trois cités dont la cité d'Uvira, la cité de Kiliba/Kagando et la cité de Sange.

### 3.1.3 MILEUX NATUREL

La cité d'Uvira est en grande partie située sur une plaine où est concentrée la population. L'autre partie présente des collines élevées et c'est là que la population présente un taux faible par rapport à la plaine. Son relief est dominé par une plaine variant entre 780 m et 900 m au-dessus du niveau du lac. La partie présentant des collines c'est-à-dire vers les Monts Mitumba, on cultive sur de petites étendues et aussi, elles sont moins productives et incapables de satisfaire aux besoins socio-économiques de ménages.

#### 3.1.3.1 LES SOLS ET LA VÉGÉTATION

Les contrastes climatiques influent notablement sur les sols et, nous le verrons sur la végétation de la cité d'Uvira. En particulier, à la classique opposition du piedmont et du bas versant du lac d'une part, du haut versant et du plateau de l'Itombwe d'autre part (C'est le cas notamment des sols argileux abondants dans la partie montagneuse et les sols alluvionnaires très abondants dans les bas-fonds), en gros, les un sont arides et chauds, les autres humides et frais et l'évolution des sols ne manque pas de superposer un contraste pédologique. Ces sols étant sableux, sa valeur agricole est fortement réduite. La végétation qui y est, est du type d'altitude et est essentiellement dominée par les savanes herbeuses à faibles couvertes végétales. Dans les bas-fonds, on trouve les terrains marécageux tandis que sur les montagnes, on trouve des arbustes.

#### 3.1.3.2 CLIMAT ET HYDROGRAPHIE

La Cité d'Uvira est située dans un climat du type subtropical à basse altitude. Il donne lieu à deux saisons à savoir la saison sèche allant de Juin au début Septembre et la saison de pluies qui va de Septembre à Mai inclus. Les températures varient

suivant les saisons et relief. Elles sont minima pendant la saison sèche et sont de l'ordre de 20° à 30° dans la plaine et de 15° à 25° dans les hauts plateaux. La Cité d'Uvira est traversée par deux sortes de cours d'eau :

- Les cours d'eau réguliers : Ce sont les rivières Kavimvira, Mulongwe et Kalimabenge. Ils ont leurs sources dans les collines surplombant la cité.
- Les cours d'eau saisonniers : Ce sont des ruisseaux qui n'apparaissent qu'en période des pluies. Les plus célèbres sont : Kamongola, Kibondwe, Kakungwe, Kabindula, Kagenge et Nyarumanga. En période des pluies diluviennes, ces cours d'eau débordent et causent, par ce fait même d'énormes dégâts matériels et parfois des pertes en vies humaines.

Nous ne manquerons pas de citer le lac Tanganyika situé à l'Est de la cité, important de ses richesses et dans lequel se déversent tous ces cours d'eau. Signalons d'outre cela, il y a encore un aspect hydrographique non négligeable, à savoir l'étang de Nyangara situé au Nord de la cité et qui, lui, n'a pas réussi à se déverser complètement dans le lac Tanganyika.

### 3.1.4 SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

*Tableau 1. Tableau répertorial*

NUMERO	DENOMINATION	NOMBRE D'AVENUES	NOMBRE DE CELLULES
1	KALUNDU	17	206
2	KABINDULA	9	91
3	KASENGA	36	194
4	KAVIMVIRA	19	272
5	KAKOMBE	38	184
6	KIMANGA	8	44
7	KILIBULA	5	18
8	KIBONDWE	6	21
9	MULONGWE	22	209
10	NYAMIANDA	10	18
11	ROMBE 1	21	160
12	ROMBE 2	22	50
13	RUGENGE	8	65
14	SONGO	15	156

Source : Bureau de la cité d'UVIRA

De ce tableau nous soulignons que, les traces actuelles des cellules ne sont pas réellement conformes aux critères inhérents à leurs délimitations exactes.

Uvira est une cité et en même temps chef-lieu du territoire d'Uvira. Elle est dirigée par un chef de cité, celui-ci reçoit les rapports des quartiers donnés par les chefs des quartiers et les joint à son tour à l'administrateur du territoire. Elle compte 14 quartiers, et à la tête de chaque quartier, il y a un chef de quartier titulaire et son adjoint. Encore, elle a 182 avenues et 1269 cellules des bases chapeautées toutes par un chef d'avenue et son adjoint et un chef de cellule au niveau de la cellule avec un personnel permanent.

### 3.1.5 SITUATION SOCIO-CULTURELLE

#### 3.1.5.1 EDUCATION

La scolarisation des enfants demeure un investissement social à Uvira car même les familles économiquement faibles se forcent d'envoyer leurs enfants à l'école malgré leurs conditions vitales qui sont très précaires. La cité d'Uvira regorge d'énormes infrastructures scolaires non négligeables pour la formation de la jeunesse congolaise. Ces infrastructures scolaires se situent à quatre niveaux dont : le niveau maternel, primaire, secondaire et supérieur ou universitaire. L'enseignement supérieur et universitaire n'y est pas négligeable car il y a bien des instituts supérieurs et universitaires comme l'UCB, l'ISDR, l'ISTM, l'ISC, l'UNIC, l'ISP, l'USK. Il est important de signaler que certaines de ces institutions fonctionnent à titre privé et d'autres à titre public.

### 3.1.5.2 LA SANTÉ

Dans la cité d'Uvira, la santé est beaucoup menacée par des diverses maladies surtout les maladies tropicales telles que le paludisme, le typhoïde et la diarrhée. Ils y existent sous forme endémique et pandémique. Cependant, actuellement, elle comprend un hôpital général de référence appartenant à l'Etat, quatre polycliniques privées et confessionnelles, 17 centres de santé appartenant à l'Eglise catholique, protestante, kimbanguiste et aux privés, 26 dispensaires et centaine de pharmacies privées. A part cet hôpital général et les centres de santé, elle héberge encore 4 centres nutritionnels thérapeutiques financés par l'UE et d'autres ONG internationales supervisées par la Caritas, la BCZS et l'ACF.

### 3.1.6 ASPECT DEMOGRAPHIQUE

Tableau 2. Tableau synoptique de recensement de la population congolaise et étrangère pour le premier trimestre 2015

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE	POPULATION CONGOLAISE					POPULATION ETRANGERE					TOTAL GENERAL
	QUARTIER	HOMMES	FEMMES	GARCONS	FILLES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	GARCONS	FILLES	
KABINDULA	2759	3220	4188	4123	14290	3	2	7	4	16	14306
KAKOMBE	5810	5591	6040	6707	24148	10	4	9	3	26	24174
KALUNDU	4098	4979	7271	7200	23548	0	1	0	0	1	23549
KASENGA	2806	3646	6308	6479	19239	30	58	35	87	210	19449
KAVIMVIRA	3924	4845	4990	5581	19340	92	41	49	27	209	19549
KIBONDWE	668	739	1683	1785	4875	10	7	24	31	72	4949
KILIBULA	2106	2224	2351	2591	9272	8	11	14	15	48	9320
KIMANGA	2187	2380	4444	4628	13639	1	2	9	5	17	13656
MULONGWE	3254	4364	7697	7683	22998	0	0	0	0	0	22998
NYAMIANDA	1595	2082	3512	4016	11211	4	6	3	6	19	11230
ROMBE 1	4164	4339	6020	6270	20793	0	0	12	27	39	20832
ROMBE 2	1971	2657	5322	6052	16002	25	0	9	10	44	16046
RUGENGE	949	1453	2043	1728	6173	3	6	2	1	12	6185
SONGO	3355	4196	5112	6455	19118	0	0	0	0	0	19118
TOTAUX	39646	46715	66987	71298	224646	186	138	173	216	713	225359

Source : bureau de la cité d'UVIRA

A l'heure qu'il est, cette cité connaît une démographie assez importante. La grande portion des habitants de la cité d'Uvira est composée des autochtones et des autres tribus de la RDC ainsi que des étrangers.

Il ressort de ce tableau que la cité d'Uvira compte 14 quartiers et que le quartier Kakombe est le quartier le plus peuplé de la cité ayant un effectif de 24 407 habitants représentant à lui seul 12,5%, suivi de quartier Kalundu avec 23 549 habitants soit 10,44% et en dernier lieu le quartier Kibondwe avec 4 949 habitants soit 2,19%. La population de cette cité est généralement composée des nationaux avec un effectif de 224646 habitants soit 99,68%. Les étrangers représentent un pourcentage de 0,31%. Dans son ensemble, la population féminine représente un effectif de 118367 habitants, soit 52,52% et celle masculine 106992 habitants soit 47,47%.

En 2009, cette population était estimée à 171.409 habitants dont 170.925 nationaux et 484 étrangers. Signalons maintenant que, cette population de la cité d'Uvira est actuellement estimée à 209.344 habitants, dont : 208.962 habitants de la population nationale, et 382 habitants de la population étrangère. (Cf. le Rapport de Bureau de la cité d'Uvira 2012)

Le mouvement migratoire y est fortement appliqué à cause de sa localisation géographique et surtout à cheval des guerres d'octobre 1996 et d'août 1998 semant l'insécurité tant politique, sociale qu'économique dans le chef de la population de la cité.

### 3.1.7 ASPECT ECONOMIQUE

Le développement économique est l'un des concepts ayant entraîné plusieurs divergences de vue. Ce mot est défini par les auteurs selon leurs courants, les perspectives idéologiques, les formations,...

Selon Adam SMITH, le développement économique est défini comme étant l'étude de tout ce qui concourt à la production, l'échange et la répartition des richesses.

Selon MARX. K., l'économie est indissociable de ses relations avec l'ensemble de la société. L'économie doit non seulement définir les catégories économiques, les salaires, les prix, mais aussi préciser comment les rapports sociaux interviennent dans

ce mécanisme. Le développement est alors défini comme étant le maintien des conditions de vie sur base de la population et de la répartition des biens et des services en faveur de la population

Les activités économiques de la cité d'Uvira sont nombreuses. Elles peuvent être regroupées dans le secteur primaire, le secteur secondaire, le secteur tertiaire et le secteur quaternaire.

### **3.1.7.1 LE SECTEUR PRIMAIRE**

Ce secteur comprend l'agriculture, l'élevage et la pêche.

#### **L'AGRICULTURE**

L'agriculture est l'une des activités économiques que la population de la cité pratique. Elle pratique l'agriculture traditionnelle reposant sur les méthodes et les techniques culturelles traditionnelles en milieu coutumier. Les outils de travail restent rudimentaires : houe et la machette. Souvent, elle se pratique à Kala, Kagando, etc. Les produits de ces champs sont pour la consommation c'est-à-dire subvenir aux besoins alimentaires de la famille et non pas pour la vente. Elle est pratiquée en majorité par les Bafuliru et en minorité par les Bavira.

#### **LA PÊCHE**

Cette activité est pratiquée par les Bavira mais aussi les Babembe sur le lac Tanganyika et l'étang de Nyangara. Elle joue le rôle capital par son importance appréciable dans l'alimentation de la population.

#### **L'ÉLEVAGE**

Les peuples autochtones de la cité d'Uvira ne sont pas d'éleveurs traditionnels mais par l'influence des Banyarwanda et Banyamulenge des hauts plateaux, sont arrivés à pratiquer l'élevage de petits bétails et l'élevage de grands bétails. En ce qui concerne l'élevage de basse-cour, il est pratiqué presque partout dans chaque famille de la cité, et constitue une petite unité de production.

### **3.1.7.2 LE SECTEUR SECONDAIRE**

- Artisanat : La cité d'Uvira regorge des forgerons, des tisseurs, des cordonniers, des tailleurs, des réparateurs des appareils électroménagers,... sans différence de sexe. Disons cependant que, il nous a été difficile d'inventorier la production dans ce secteur parce que ces activités restent dans leur quasi-totalité informelle, malgré leur importance en matière d'auto pris en charge de la population.
- Industries, petites et moyennes entreprises : La cité d'Uvira n'héberge pas d'industries utilisant une main d'oeuvre d'au moins dix unités stables. Nous trouvons seulement des entreprises étatiques comme SNCC, SNEL, REGIDESO,..., les moulins à farine de manioc, maïs, sombé, les usines artisanales de transformation de noix palmiste. Ces derniers servent aussi dans la fabrication des savons. C'est sont ces établissements qui occupent les gens et leur donnent un revenu en terme de salaire.

### **3.1.7.3 LE SECTEUR TERTIAIRE**

Ce secteur comprend les services des administrations publiques, les services marchands aux entreprises et aux particuliers, le commerce, le transport et communication, et les banques. Cette cité jouit d'une bonne situation géographique qui le permet d'exercer le commerce interne et externe avec le Burundi, la Tanzanie, la Zambie, le Rwanda, la ville de Bukavu, Kalemie et le territoire de Fizi. Le commerce ambulancier et le transitaire sont en grande partie effectués par la population de la cité d'Uvira. Les principaux marchés publics de la cité et de ses environs dans lesquels les commerçants, les marchands et les vendeurs écoulent leurs produits sont : Maendeleo (le plus grand de la cité), Kalimabenge, marché congolais «Zairois», Kalundu, Kasenga, Kavimvira et Kilomoni.

Les principales voies qui facilitent le trafic ou l'échange avec le monde extérieur sont :

- La voie lacustre qui assure le transport des personnes et des biens sur le lac Tanganyika en les conduisant dans les contrées limitrophes et étrangères comme Katanga, Burundi, Tanzanie, Zambie, territoire de Fizi et se fait au moyen des bateaux et navires (boat).

- La voie terrestre relie Uvira-Bukavu, et un autre tronçon relie Uvira à Bujumbura et Uvira-Kalemie via le territoire de Fizi.

#### **3.1.7.4 LE SECTEUR QUATERNAIRE**

Le secteur quaternaire regroupe toutes les activités liées à l'information et à la communication. C'est ainsi que pour la communication cellulaire nous retrouvons dans la cité d'Uvira, des réseaux nationaux et étrangers entre autre : Vodacom, Airtel, Orange, Leo, Onamob, Smart, Africel,... Tandis que dans le secteur d'information, nous avons la radio RTNC station d'Uvira, la radiotélévision Mitumba, la radio « Tuungane », la radiotélévision Lukula et la radio Le Messenger du peuple.

En dehors de ces moyens, signalons qu'à présent, suite à l'évolution technologique et à la mondialisation, la cité d'Uvira est munie des réseaux Internet qui le permettent de s'informer et communiquer avec le reste du monde, mais sans bibliothèque en dehors de celles que possèdent certains instituts supérieurs de la place, et celles dans lesquelles on trouve quelques romans littéraire, bandes dessinées, des revues « Jeunes Afriques et Enfant d'Uvira ».

En outre, dans le cadre d'auto développement, bon nombre de population de la cité s'organise en association sans but lucratif.

Les mouvements coopératifs destinés à relancer les activités commerciales des paysans restent encore de plus en plus réduit et en plus, avec une banque de l'Etat appelée BCC, deux banques commerciales telle que la TMB et la BIC. Il existe quelques coopératives d'épargne et de crédit comme celles qui sont connues sous le nom de COOPEC – KALUNDU, COOPECIMARA, COOPEC TANGANYIKA, MECRE, etc. et les agences de transfert d'argent comme WESTERN UNION, SOFICOM, etc. Son économie se trouve également alimentée par les hôtelleries dont les principales sont : hôtels Kiliza, Mangwa, de la Côté, Munanira, Mwamu, Lumamba Sud, du Lac, etc.

En définitive, son économie dépend fortement du port de Kalundu par où passent assez de marchandises provenant dans différents endroits tels que Kalemie, Zambie, Tanzanie, Burundi ; de la frontière ou la douane de Kavimvira et du marché Maendeleo où se vend plusieurs produits agro-alimentaires, et qui est l'unité de production de plusieurs mamans de la place.

Nous avons constaté que, l'économie de la cité d'Uvira n'est pas seulement extraverti, mais il y a une petite interdépendance économique, entre la dite cité et ses cités voisines, ainsi que les pays avec lesquels elle partage ses frontières.

### **3.2 APPROCHE METHODOLOGIQUE**

Cette section porte sur les différents outils, méthodes et techniques utilisés pour vérifier nos hypothèses

#### **3.2.1 TECHNIQUES DE COLLECTE DE DONNEES**

Dans cette phase, le recours aux approches qualitatives a été prédominant vu l'objectif à atteindre, à savoir : clarifier les concepts de base, identifier les courants théoriques dominants en matière de l'utilisation de la comptabilité dans le secteur informel avec la réalité des boutiques, alimentations et magasins dans la cité d'Uvira. Cette démarche vise à déceler certaines limites et conditions favorables à l'applicabilité de textes légaux dans les conditions du secteur de commerce dans la cité d'Uvira.

Pour ce faire, les techniques suivantes ont été utilisées : la technique de documentation, la technique d'entretien et la technique de sondage.

##### **3.2.1.1 LA TECHNIQUE DE DOCUMENTATION**

C'est grâce à elle que nous avons pu consulter les ouvrages, articles, rapports et autres documents cadrant avec notre sujet de recherche.

##### **3.2.1.2 LA TECHNIQUE D'ENTRETIEN**

Elle nous a permis d'entrer en contact avec les propriétaires ainsi que les gérants et les personnels pour certaines précisions en rapport avec notre thématique. Ces entretiens ont été rendus faciles grâce à un guide d'entretien établi préalablement et ont été le plus souvent directs afin qu'ils ne débouchent pas sur la récolte des données inutiles.

### **3.2.1.3 LA TECHNIQUE DE SONDAGE**

Elle nous a permis de sélectionner un échantillon des boutiques, alimentations et magasins de la cité d'Uvira et d'extrapoler les résultats obtenus sur celui-ci sur la totalité de ces institutions. Nous allons décrire dans ce point le processus d'échantillonnage qui est une approche caractérisée par un ensemble d'opérations servant à sélectionner un échantillon à partir d'une population donnée sur lequel s'appuieront les tests statistiques. Il s'agit en réalité d'un processus qui débute avec la description de l'univers d'étude et se termine avec l'obtention de l'échantillon. Nous allons tout d'abord, définir la population de notre étude et l'échantillon qui sera extrait de la population.

#### **LA POPULATION VISÉE**

La population est l'ensemble de tous les individus possédant des caractéristiques précises ayant une relation avec les objectifs de l'enquête. C'est donc la totalité des individus dont les caractéristiques répondent aux objectifs de l'étude envisagée et qui servent de support à la vérification de l'hypothèse de recherche. Dans le cas de notre étude, la population visée est constituée de l'ensemble des boutiques, alimentations et magasins de la cité d'Uvira.

### **3.2.2 SOURCES DE DONNÉES : ECHANTILLONNAGE**

Etant donné que l'Etat n'a pas le contrôle absolu sur le secteur informel, ce qui veut dire qu'il ne connaît pas le nombre exact des alimentations, boutiques et magasins de la cité d'Uvira.

On a calculé la taille d'échantillon minimal à partir de la formule suivante après avoir fait une pré-enquête.

$$N = Z^2 \times P(1-P)/d^2$$

N = taille d'échantillon requise

Z = niveau de confiance à 95% (valeur type de 1,96)

P = prévalence estimative de l'Utilisation de la comptabilité

d = marge d'erreur à 5% (valeur type de 0,05)

La taille de l'échantillon dépend ainsi du seuil de risque, de l'erreur d'échantillonnage et de l'écart-type de l'échantillon. Du fait que la taille de l'échantillon dépend de l'écart-type qui n'est pas connu a priori, ce qui fait qu'il y a deux piste de solution : soit, avoir des informations antérieures sur la population étudiée, soit mener une étude pilote.

Etant donné l'absence des informations antérieures sur le nombre des PME du secteur informel de la cité d'Uvira, nous avons opté pour une pré-enquête.

Notre pré-enquête a porté sur 60 PME tiré au hasard dans la cité d'Uvira ; le traitement des données relatives à ces 60 PME dégage une prévalence estimative de 90% (0.90) de répondant Oui. L'utilisation des valeurs types indiquées plus haut donne le calcul suivant :

$$N = 1.96^2 \times 0.9(1-0.9)/0.05^2$$

$$N = 3.8416 \times 0.9 \times 0.1/0.0025$$

$$N = 0.345744/0.0025$$

N = 138.29~138 qui est la taille d'échantillon minimal mais on a préféré arrondir à 160 pour plus des précisions sur les résultats.

### **3.2.3 CHOIX ET JUSTIFICATION DES VARIABLES**

#### **3.2.3.1 LA VARIABLE DÉPENDANTE : UTILISATION DE LA COMPTABILITÉ : BINAIRE**

##### **3.2.3.1.1 LES VARIABLES EXPLICATIVES:**

Nombre des maisons d'affaires

- Niveau d'étude du propriétaire

Le niveau d'étude du propriétaire peut influencer l'utilisation de la comptabilité en ce sens qu'un chef d'entreprise ayant étudié connaît l'importance d'une comptabilité régulière dans la gestion de son entreprise. Il ne peut donc pas s'en passer.

- Immatriculation au registre de commerce

Le fait d'être immatriculé au registre de commerce peut influencer le recours à la comptabilité car à tout commerçant on exige une tenue régulière de la comptabilité. Cette variable est donc supposée théoriquement influencer le recours à la comptabilité.

- La taille mesurée par le nombre d'employés

Le nombre d'employés grandissant peut influencer le recours à la comptabilité pour permettre au gestionnaire d'une part de maîtriser la paie de son personnel, et d'autre part de faire un suivi de ses activités afin d'éviter d'éventuelles fraudes.

- Le capital de départ

Plus le montant du capital est élevé, plus une attention particulière sera accordée à la gestion et plus le propriétaire de la PME aura besoin d'une comptabilité pour bien gérer son argent.

- Chiffre d'affaire mensuel

Comme pour le cas du capital de départ, plus le chiffre d'affaires n'augmente, plus les activités de l'entreprise en général n'augmentent, ce qui exige une attention particulière à apporter à la gestion de son entreprise.

- Utilisation des documents comptables

La comptabilité commence par l'utilisation des documents comptables et la comptabilité est indissociable des documents comptables. Une entreprise qui utilise les documents comptables aura plus de facilité à recourir à la comptabilité et comprendra l'utilité d'informatiser sa gestion par une comptabilité régulière.

- Enregistrement de l'opération comptable.

Certaines PME n'ont pas de comptabilité mais enregistrent quand même dans un registre ou dans un carnet toutes leurs opérations. Le fait d'enregistrer ses opérations peut créer un désir d'utilisation de la comptabilité pour améliorer la qualité de la gestion.

- Connaissance des textes légaux

La législation commerciale est claire par rapport à l'utilisation de la comptabilité. Certains opérateurs économiques ignorant la loi et les conséquences de son non-respect peuvent négliger le recours à la comptabilité dans leurs activités. Une fois au courant des prédispositions de la loi, les dirigeants des PME craindront les peines associées au non-respect de ces prédispositions, dont l'utilisation de la comptabilité.

### 3.2.4 SPECIFICATION DU MODELE

Rappelons que le choix des variables utilisées dans le modèle a été motivé par différentes considérations théoriques sur les pratiques comptables. La variable dépendante : Utilisation de la comptabilité sera expliquée par plusieurs variables indépendantes dont : les nombre de maisons d'affaires (MAISAFF), niveau d'étude du propriétaire(NIVET),l'immatriculation au registre de commerce (IMMATR), la taille (mesurée par le nombre d'employés)(TAILLE) le capital de départ (CAPDEP), le chiffre d'affaire (CHAFF), utilisation des documents comptables(DOCOMPT), enregistrement des opérations comptables,(ENREGIST)et en fin, la reconnaissance des textes légaux sur la tenu de la comptabilité (TEXTLEG).



### 3.2.4.1 DICTIONNAIRE DES VARIABLES ET SIGNES ATTENDUE

Tableau 3. Caractéristiques des variables

Variables	Acronymes	Types de variables	Modalité de codage	Signe attendu
Nombre de maisons d'affaires	MAISAFF	Quantitative		+
Niveau d'étude	NIVET	Qualitative	1. Sans 2. Ecole primaire non terminée 3. Ecole primaire terminée 4. Ecole secondaire non terminée 5. Ecole secondaire terminée 6. Etudes de grade non achevées 7. Graduat 8. Licence 9 : master 10 : autre	+
Immatriculation au registre de commerce.	IMMATR	Qualitative	0 : Non 1 : Oui	+ ou -
TAILLE (nombre d'employés)	TAILLE	Quantitative		+
Capital de départ	CAPDEP	Qualitative	1. Moins de 200\$ 2. 201\$ à 1000\$ 3. 1001\$ – 2000\$ 4. 2001\$ – 3000\$ 5. 300 1\$– 5000\$ 6. 5001\$ -7500\$ 7. 7500\$-10000\$ 8. Plus de 10000\$	+
Chiffre d'affaire mensuel	CHAFF	Quantitative		+
Utilisation de documents comptables	DOCOMPT	qualitative	0 : Non 1 : Oui	+ou -
Enregistrement de documents comptables	ENREGIST	Quantitative	0 : Non 1 : Oui	+ ou -
Texte légaux	TEXTLEG	qualitative	0 : Non 1 : Oui	+ ou -

Source : Nos confections

L'approche méthodologique comprend deux volets importants : les techniques de collecte de données et les méthodes de leur structuration, analyse et test dans le cadre du travail de rédaction. Comme susmentionné, deux temps forts caractérisent cette recherche.

### 3.2.5 METHODE D'ESTIMATION DES PARAMETRES DU MODELE SPECIFIE

#### 3.2.5.1 PRÉSENTATION DU MODÈLE DE RÉGRESSION LOGISTIQUE

Les modèles les plus utilisés pour analyser les cas dans lesquels la variable dépendante est de nature catégorique sont les suivants: le modèle linéaire de probabilité (MLP), le modèle Logit (ou le modèle de régression logistique), le modèle Probit (ou le modèle de régression normale), et le modèle Tobit (ou le modèle de régression censurée). Dans le modèle Logit le terme de perturbation suit une distribution logistique et dans le modèle Probit suit une distribution normale

(Greene, 1999). Tous les modèles d'élection ou de nature binaire, excepté le modèle linéaire de probabilité, s'estiment d'habitude par la méthode du maximum de vraisemblance (Greene, 1999). Selon l'auteur, le principe de la vraisemblance maximale apporte un instrument d'élection d'un estimateur efficace d'un paramètre ou l'ensemble de paramètres. L'utilisation des modèles Logit ou probit à certains inconvénients tels que :

- Suppose la non-colinéarité des variables explicatives
- Ne s'applique qu'aux données sans valeurs manquantes
- Sensible aux individus hors normes.

La régression logistique est utile lorsque vous souhaitez être capable de prévoir la présence ou l'absence d'une caractéristique ou d'un résultat en fonction de certaines valeurs ou d'un groupe de variables prédites. Elle est similaire à la régression linéaire mais elle convient aux modèles dans lesquelles les variables sont dichotomiques. Les coefficients de la régression logistique peuvent servir à estimer des odds ratios pour chacune des variables indépendantes d'un modèle. La régression logistique s'applique à une plus large gamme de situations de recherche que l'analyse discriminante (IBM-SPSS, 2012).

### 3.2.5.2 LA RÉGRESSION LOGISTIQUE PEUT ÊTRE UTILISÉE POUR

- Décrire la relation entre la probabilité espérée et une variable
- Déterminer les variables indépendantes importantes pour expliquer la probabilité d'une réponse
- Prédire la probabilité de la réponse à l'aide de ces variables.

La différence entre la régression linéaire et la régression logistique est que :

$$Y = \beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \dots + \beta_p X_p + \varepsilon \text{ où } \varepsilon \text{ est } iN(0, \sigma^2)$$

- La régression linéaire multiple et le modèle linéaire général permettent d'expliquer une variable quantitative continue en fonction des variables explicatives qualitatives ou quantitatives.
- Lorsque Y est une variable catégorielle à 2 ou plusieurs niveaux, le modèle de régression classique ne peut plus s'appliquer. La condition d'homogénéité de variance des résidus n'est pas possible à obtenir avec une variable dépendante dichotomique. Le modèle de régression linéaire permettrait des valeurs estimées en dehors de l'intervalle (0,1) et ne permettrait pas de relation non-linéaire.

### 3.2.5.3 PRINCIPE DE LA RÉGRESSION LOGISTIQUE

- La variable à expliquer (Y) est une variable dichotomique dont les valeurs sont 0 (Echec) et 1 (Succès).
- La probabilité  $P(Y=1) = \pi$ , ( $0 \leq \pi \leq 1$ )
- $\pi$  peut dépendre de la valeur des variables explicatives ( $X_1, X_2, \dots, X_p$ ) le modèle logistique propose d'expliquer  $\pi$  comme une fonction de ( $X_1, X_2, \dots, X_p$ )
- Comme  $0 \leq \pi \leq 1$ , on le transforme pour qu'il prenne ses valeurs dans  $[-\infty, \infty]$
- Le modèle de régression logistique (logit)

$$\ln\left(\frac{\pi_i}{1 - \pi_i}\right) = \beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \dots + \beta_p X_p + \varepsilon_i$$

### 3.2.5.4 MODÉLISATION : EQUATION DU MODÈLE LOGIT:

$$\ln\left(\frac{\pi_i}{1 - \pi_i}\right) = \beta_0 + \beta_1 X + \varepsilon_i$$

Equation du modèle estimé :

$$\ln\left(\frac{\hat{\pi}_i}{1 - \hat{\pi}_i}\right) = \beta_0 + \beta_1 X \Leftrightarrow \text{ou } \hat{\pi} = \frac{\exp(b_0 + b_1 X)}{1 + \exp(b_0 + b_1 X)}$$

### 3.2.5.5 ESTIMATION DES PARAMÈTRES

- On veut estimer  $\beta_0$  et  $\beta_1$  qui détermine  $\pi$
- La méthode des moindres carrés n'a pas de bonnes propriétés dans ce contexte. On applique dans ce cas la méthode du maximum de vraisemblance.
- La fonction des vraisemblances mesure la probabilité d'observer l'échantillon récolte.

$$L(\beta_0, \beta_1) = P(Y_1 = y_1 \cap y_2 = y_2 \cap \dots \cap Y_N = y_N / X_1, X_2, \dots, X_N) = \prod_{i=1}^N \pi_i^{y_i(1-\pi_i)^{1-y_i}}$$

Avec

$$\ln\left(\frac{\pi_i}{1-\pi_i}\right) = \beta_0 + \beta_1 X_i + \varepsilon_i$$

La méthode du maximum de vraisemblance recherche les valeurs de  $\beta_0$  et  $\beta_1$  qui maximisent la vraisemblance.

Ainsi, la probabilité  $P_i$  (probabilité d'utiliser la comptabilité) est définie de la manière suivante :

$$P_i = F(x'_i \beta) = \frac{e^{x'_i \beta}}{1 + e^{x'_i \beta}} = \frac{1}{1 + e^{-x'_i \beta}} = \Lambda(x'_i \beta)$$

avec  $\Lambda(x'_i \beta) = \frac{1}{1 + e^{-x'_i \beta}}$ , la fonction de répartition et  $f(x'_i \beta) = \frac{e^{-x'_i \beta}}{(1 + e^{-x'_i \beta})^2}$ , la fonction de densité.

Afin d'estimer la probabilité  $\pi_i$  conditionnellement aux variables indépendantes retenues dans notre modèle, une linéarisation de ladite fonction est nécessaire. D'où, sous forme explicite, le modèle suivant est utilisé :

$$\ln\left(\frac{\pi_i}{1-\pi_i}\right) = \beta_0 + \beta_1 X_i + \varepsilon_i$$

Considérant les variables sous-étude, nous aurons la forme suivante :

$$\ln\left(\frac{\pi_i}{1-\pi_i}\right) = \beta_0 + \beta_1 \text{MAISAFF} + \beta_2 \text{NIVET} + \beta_3 \text{IMMATR} + \beta_4 \text{TAILLE} - \beta_5 \text{CAPDEP} + \beta_6 \text{CHAFF} + \beta_7 \text{DOCOMPT} + \beta_8 \text{ENREGIST} + \varepsilon_i$$

Ainsi, concernant, notre modèle l'équation :  $\ln\left(\frac{\pi_i}{1-\pi_i}\right)$  le logarithme népérien relatif à la probabilité de l'utilisation de la comptabilité dans une entreprise.

## 4 PRESENTATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS

### 4.1 ANALYSE DESCRIPTIVE DE L'ECHANTILLON

#### 4.1.1 RÉPARTITION DES ENTREPRISES ENQUÊTÉES SELON LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE.

##### 4.1.1.1 LA LOCALISATION

Tableau 4. Répartition selon le quartier

		Frequency	Percent	Cumulative Percent
Valid	KABINDULA	15	9,4%	9,4
	KAKOMBE	1	0,6%	10,0
	KALUNDU	28	17,5%	27,5
	KASENGA	20	12,5%	40,0
	KAVIMVIRA	11	6,9%	46,9
	KIMANGA	11	6,9%	53,8
	MULONGWE	48	30,0%	83,8
	NYAMIANDA	15	9,4%	93,1
	SONGO	11	6,9%	100,0
	Total	160	100,0%	

Sources : analyses sous SPSS.

La lecture de ce tableau démontre que, les entreprises ont été enquêtées majoritairement dans le quartier Mulongwe avec un effectif de 48 entreprises soit environ 30% suivi par les quartiers Kalundu et Kasenga avec respectivement 17,5% et 12,5%. Il s'observe également que les entreprises ont été faiblement enquêtées dans le quartier Kakombe avec seulement 0,6% soit une entreprise seulement sur les 160 entreprises enquêtées.

##### 4.1.1.2 STATUT JURIDIQUE DE L'ENTREPRISE

Tableau 5. Répartition des enquêtés selon statut de la propriété de l'entreprise.

		Frequency	Percent	Cumulative Percent
Valid	COLLECTIVE	19	11,2%	11,9%
	PRIVE	141	88,1%	100,0%
	Total	160	100,0	

Source : nos analyses sous SPSS.

Ce tableau prouve la prédominance des initiatives privées (individuelles) que l'initiative collective dans l'entrepreneuriat commercial. En effet, sur les 160 PME enquêtées, 141 PME soit 88,1% sont une propriété privée contre seulement 19 soit 11,9% des entreprises faisant l'objet d'une propriété collective.

#### 4.1.1.3 STATUT D'OCCUPATION DE LA MAISON (SIÈGE SOCIAL)

Tableau 6. Répartitions des entreprises selon le statut d'occupation de la maison

		Frequency	Percent
Valid	LOCATAIRE	80	50,0%
	PROPRIETAIRE	80	50,0%
	Total	160	100,0

Source : analyses sous SPSS.

De ce tableau, nous pouvons lire que l'échantillon enquêté comprenait 50% des PME œuvrant dans leurs propres maisons et 50% des PME sont de locataires.

## 4.2 ANALYSE BI-VARIES

### 4.2.1 MODELE DE REGRESSION LOGISTIQUE

La première étape de ce chapitre portait sur la description des variables ainsi que l'analyse des interdépendances entre elles. L'objectif de cette première analyse était de proposer une première tentative de test de déterminants de l'utilisation de la comptabilité par les entreprises du secteur informel dans la citée d'Uvira. Pour se faire, des tendances ont été dégagées, mais faudra-il alors étudier de leur significativités.

#### 4.2.1.1 TEST DE QUALITÉ D'AJUSTEMENT

Tableau 7. Test de qualité d'ajustement

##### Omnibus Tests of Model Coefficients

		Chi-square	Df	Sig.
Step 1	Step	56,135	9	,000
	Block	56,135	9	,000
	Model	56,135	9	,000

Source : analyses sous SPSS.

Etant donné que la probabilité associée au test de chi-deux est largement inférieurs au seuil de 0,05 pour le modèle. (StepetBlock), nos concluons donc que le modèle composée des prédicteurs est significativement meilleur que le modèle trivial composé seulement de la constante.

#### 4.2.1.2 RÉCAPITULATIF DU MODÈLE

Tableau 8. Récapitulatif du modèle

##### Model Summary

Step	-2 Log likelihood	Cox & Snell R Square	Nagelkerke R Square
1	7,390 <sup>a</sup>	,296	,903

Source : analyse sous SPSS.

Cette étape sert à mesurer la taille de l'effet du modèle. En effet en observant les valeurs du Pseudo-R<sup>2</sup>, (cox et snell, Nagelkerke), nous pouvons dire que Les pseudo-R<sup>2</sup> (ceux de Cox-Snell et Nagelkerke) sont respectivement de 29,5% et 90,3%, ce qui veut dire que les variables retenues expliquent à 29,6% et 90,3% la probabilité d'utiliser la comptabilité.

## 4.2.1.3 TEST DE HOSMER ET LEMESHOW

Tableau 9. Test de significativité globale du modèle

Hosmer and Lemeshow Test			
Step	Chi-square	df	Sig.
1	,001	3	1,000

Source ; analyse SPSS.

Le test de Hosmer et lemeshow a pour objectif de mesurer s'il existe une différence significative entre les valeurs observées et les valeurs prédites par le modèle. Il permet donc dans ce sens de mesurer si le modèle est bon ou non. Ainsi, étant donné que la p-valeur(1) est largement supérieure au seuil de signification de 0,05, nous ne pouvons pas rejeter l'hypothèse nulle de significativité globale du modèle. Le modèle est donc globalement bon.

## 4.2.1.4 POUVOIR DE PRÉDICTION DU MODÈLE

Tableau 10. Pouvoir de prédiction du modèle

Classification Table<sup>a</sup>

Observed		Predicted			Percentage Correct
		UTICOMPT			
		Non	Oui		
Step 1	UTICOMPT	Non	6	2	75,0%
		Oui	2	150	98,7%
OverallPercentage					97,5%

Source: nos analyses sous SPSS

De ce tableau nous remarquons que, au seuil de 0,5 notre modèle classe 95,5% soit  $((150+6)/160)$  des variables correctement. Le taux d'erreur ou taux de mauvais classement étant de 2,5% soit  $(2+2)/160$ .

## 4.2.1.5 TEST D'ABSENCE DE MULTICOLINARITÉ ENTRE LES VARIABLES EXPLICATIVES.

Tableau 11. Corrélation entre les variables prédictives

Correlation Matrix

	Constant	MAISAFF	NIVEAT	IMMAT	TAILLE	CAPDEP	CAM	ENREG	DOCOMPT	TEXTLEG	
Step 1	Constant	1,000	-1,000	-,010	,000	,010	-,001	,004	,002	-,007	,000
	MAISAFF	-1,000	1,000	,002	,000	-,003	,001	,000	,001	,000	,000
	NIVEAT	-,010	,002	1,000	,003	-,892	-,469	-,092	,243	,444	,003
	IMMAT	,000	,000	,003	1,000	-,006	,008	-,014	-,009	,012	,000
	TAILLE	,010	-,003	-,892	-,006	1,000	,217	,295	-,134	-,608	-,005
	CAPDEP	-,001	,001	-,469	,008	,217	1,000	-,664	-,851	,460	,004
	CAM	,004	,000	-,092	-,014	,295	-,664	1,000	,701	-,687	-,011
	ENREG	,002	,000	,243	-,009	-,134	-,851	,701	1,000	-,580	-,006
	DOCOMPT	-,007	,001	,444	,012	-,608	,460	-,687	-,580	1,000	,010
	TEXTLEG	,000	,000	,003	,000	-,005	,004	-,011	-,006	,010	1,000

Source : analyses SPSS.

Les coefficients de corrélations sont tous inférieurs aux seuils d'admission du test. Et nous pouvons donc conclure qu'il y a réellement absence d'une relation linéaire parfaite ou élevée entre toutes nos variables explicatives. Il n'y a donc pas multicolinéarité entre les variables explicatives.

#### 4.2.1.6 COEFFICIENT DU MODÈLE LOGIT SUR LA PROBABILITÉ D'UTILISATION DE LA COMPTABILITÉ DANS LE SECTEUR INFORMEL

Après avoir fait des analyses préliminaires de fréquences ainsi que des tests préalables à notre modèle Logit, ce paragraphe porte sur la présentation des variables de notre étude ainsi que l'influence respective de chaque variable sur l'utilisation de la comptabilité dans le secteur informel.

**Tableau 12. Résultats de la régression**

Variables in the Equation		B	S.E.	Wald	df	Sig.	Exp(B)
Step 1 <sup>a</sup>	Maison d'affaire	7,115	1,384	0,000	1	0,990	2,710
	Niveau d'étude	0,611	4,165	0,022	1	0,023	1,642
	Immatriculation au RC	5,816	1,915	0,001	1	0,008	1,789
	TAILLE(nombre d'employés)	2,781	4,144	0,450	1	0,002	1,062
	Capital de départ	3,910	4,110	0,905	1	0,341	0,920
	Chiffre d'affaire mensuel	-0,004	0,003	2,029	1	0,154	0,996
	Enregistrement des opérations	-3,411	5,026	0,461	1	0,467	0,033
	Utilisation des documents compt	6,466	12,339	1,781	1	0,032	1,416
	Reconnaissance des textes legaux	4,058	1,818	0,001	1	0,981	1,361
	Constant	-23,573	1,384	0,000	1	0,986	0,000

a. Variable(s) entered on step 1: MAISAFF, NIVEAT, IMMAT, TAILLE, CAPDEP, CAM, ENREG, DOCOMPT, TEXTLEG. Significativité au seuil de 5%.

Source: Analyse sous SPSS.

Le tableau ci-haut fait ressortir l'estimation des coefficients du modèle logit appliqué sur la probabilité d'utilisation de la comptabilité dans le secteur informel. En effet, en tenant comptes des coefficients des nos 9 variables et en supposant  $\pi$  comme étant la probabilité d'utilisation de la comptabilité dans le secteur informel, notre modèle final peut se présenter comme suit.

$$\ln\left(\frac{\pi_i}{1-\pi_i}\right) = \beta_0 + 7,117MAISAFF + 0,611NIVEAT + 5,816IMMAT + 2,781TAILLE + 3,910CAPDEP + 0,004CAM - 3,411ENREG + 6,466DOCOMPT + 4,058TEXTLEG + \varepsilon_i$$

$$\pi_i = \frac{e^{\beta_0 + 7,117MAISAFF + 0,611NIVEAT + 5,816IMMAT + 2,781TAILLE + 3,910CAPDEP + 0,004CAM - 3,411ENREG + 6,466DOCOMPT + 4,058TEXTLEG + \varepsilon_i}}{1 + e^{\beta_0 + 7,117MAISAFF + 0,611NIVEAT + 5,816IMMAT + 2,781TAILLE + 3,910CAPDEP + 0,004CAM - 3,411ENREG + 6,466DOCOMPT + 4,058TEXTLEG + \varepsilon_i}}$$

#### INTERPRÉTATION DE RÉSULTATS DU MODÈLE LOGIT SUR LA PROBABILITÉ D'UTILISATION DE LA COMPTABILITÉ DANS LE SECTEUR INFORMEL.

Le test wald sur les variables explicatives confirme que 4 sur 9 variables incluses dans le modèle contribuent significativement à l'amélioration du modèle. Par ailleurs, si nous nous fions au signe et à la significativité des variables, nous pouvons ressortir la situation selon laquelle :

- Le niveau d'étude du propriétaire impact positivement (coef : 0,611) et significativement (P-v : 0,023) sur l'utilisation de la comptabilité dans le secteur informel. Autrement-dit, le fait que le propriétaire ait fait de longues études augmente de  $(1,642-1)*100= 64,2\%$  la probabilité que l'entreprise tiennent une comptabilité. Ce résultat reste cohérent avec l'idée selon laquelle, les études assurent une certaine prise de responsabilité et de respect des normes tant légales que sociales.
- Le fait que l'entreprise soit immatriculée au registre de commerce influence aussi positivement et très significativement sur la possibilité de tenir la comptabilité dans l'entreprise. L'odds ratio attaché à cette variables

étant de 1,789, cela veut dire que lorsqu'une entreprise se fait immatriculer au registre de commerce, la probabilité qu'elle utilise la comptabilité augmente de  $(1,879-1)*100= 87,9\%$ , ce qui est significativement élevée. Ceci se justifie par le fait que, l'immatriculation au registre de commerce est une des procédures de conversion des entreprises de l'informel vers le formel, dont ce dernier repose sur le respect des normes d'affaires (comptables, fiscal, etc.)

- La taille de l'entreprise mesurée par le nombre d'employés permanents dans l'entreprise impacte positivement et significativement sur l'utilisation de la comptabilité dans une entreprise faisant partie du secteur informel. Partant de l'idée que dans le secteur informel l'utilisation de la comptabilité serait l'exception plutôt que la règle, et si nous partons de l'hypothèse que bon nombre d'entreprises du secteur informel sont souvent de petite taille, nous pouvons conclure sur ces résultats que, plus une entreprise croît en taille, plus elle est appelée si pas contrainte d'utiliser la comptabilité pour des multiples raisons.
- L'utilisation des documents comptables explique positivement et significativement l'utilisation de la comptabilité dans la mesure où la comptabilité est tenue sur base de l'information contenue dans différents documents comptables utilisés pour enregistrer les opérations courantes au sein de l'entreprise. Ainsi, le fait qu'une entreprise utilise les documents comptables augmente la probabilité qu'elle utilise la comptabilité d'un pourcentage de  $(1,416-1)*100=41,6\%$ .

#### VERIFICATION DES HYPOTHESE

Cette partie aurait consisté à comparer nos résultats à ceux des autres auteurs. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Cela parce que nous n'avons pas trouvé de travaux ayant abordé un sujet semblable au nôtre ou ayant cherché à déterminer les facteurs d'utilisation de la comptabilité. Compte tenu de cette difficulté, nous nous limiterons à comparer les résultats obtenus par rapport aux hypothèses.

Nous avons supposé que les alimentations, boutiques et magasins de la cité d'Uvira ne feraient pas recours à la comptabilité proprement dite et que les variables suivantes influenceraient l'utilisation de la comptabilité dans le secteur informel : le montant du chiffre d'affaires, la localisation de l'acteur, son niveau d'études, l'ancienneté, le lieu d'approvisionnement, la diversité des produits vendus.

Les résultats obtenus ont indiqué que toutes les variables incluses dans le modèle contribuent significativement à l'amélioration du modèle. Par ailleurs, si nous nous fions au signe et à la significativité des variables, nous pouvons ressortir la situation selon laquelle ce sont les variables : niveau d'étude, utilisation des documents comptables, la taille et l'immatriculation au registre de commerce.

## 5 CONCLUSION

Nous voici à la fin de notre travail de recherche consacrée à l'étude sur la problématique de l'utilisation de la comptabilité par le PME du secteur informel : cas de boutiques, alimentations et magasins de la cité d'Uvira. Nous sommes parties d'une problématique qui consistait à rappeler le rôle et l'importance de la comptabilité pour une entreprise quelque soit sa taille. En particulierisant le travail sur les PME du secteur informel, nous avons montré que cette catégorie d'entreprise n'utilise pas la comptabilité au sens propre du mot et que les PME de la cité d'Uvira n'échappaient pas à cette problématique. Ainsi, compte tenu de leurs caractéristiques, les propriétaires de PME du secteur informel se trouvent souvent en difficulté de tenir la comptabilité pour leurs affaires pour de multiples raisons.

Les questions principales ayant guidé notre travail étaient celles de savoir si les alimentations, boutiques et magasins de la cité d'Uvira utilisent-elles la comptabilité ?, quels seraient les déterminants de l'utilisation de la comptabilité dans le secteur informel ? En termes de réponse anticipative, les hypothèses avancées ont proposé l'explication que la plupart des alimentations, boutiques, et magasins de la cité d'Uvira ne font pas recours à la comptabilité ;

Et que, les principaux facteurs d'utilisation de la comptabilité sont le montant du chiffre d'affaires, la localisation de l'acteur, son niveau d'études, l'ancienneté, le lieu d'approvisionnement, la diversité des produits vendus.

Le modèle régression logistique défini et appliqué sur la probabilité d'utilisation de la comptabilité dans le secteur informel, pour résigner sur les variables explicatives sur l'utilisation de la comptabilité.

L'estimation réalisée sur un échantillon de 160 PME tirées au hasard dans la cité d'Uvira. Ainsi, compte tenu de nos objectifs, les analyses que nous avons faites confirment nos hypothèses. Le test Wald sur nos 9 variables explicatives confirme que 4 variables incluses dans le modèle contribuent significativement à l'amélioration du modèle. Par ailleurs, si nous nous fions au signe et à la significativité des variables, nous pouvons ressortir la situation selon laquelle :



- Le niveau d'étude du propriétaire impact positivement et significativement sur l'utilisation de la comptabilité dans le secteur informel. Autrement-dit, le fait que le propriétaire ait fait de longues études augmente de 64,2% la probabilité que l'entreprise tienne une comptabilité. Ce résultat reste cohérent avec l'idée selon laquelle, les études assurent une certaine prise de responsabilité et de respect des normes tant légales que sociales.
- Le fait que l'entreprise soit immatriculée au registre de commerce influence aussi positivement et très significativement sur la possibilité de tenir la comptabilité dans l'entreprise. L'odds ratio attaché à cette variable étant de 1,789, cela veut dire que lorsqu'une entreprise se fait immatriculée au registre de commerce, la probabilité qu'elle utilise la comptabilité augmente de 87,9%, ce qui est significativement élevée. Ceci se justifie par le fait que, l'immatriculation au registre de commerce est une des procédures de conversion des entreprises de d'informel vers le formel, dont ce dernier repose sur le respect des normes d'affaires (comptables, fiscal, etc.)
- La taille de l'entreprise mesurée par le nombre d'employés permanents dans l'entreprise impact positivement et significativement sur l'utilisation de la comptabilité dans une entreprise faisant partie du secteur informel. Partant de l'idée que dans le secteur informel l'utilisation de la comptabilité serait l'exception plutôt que la règle, et si nous partons de l'hypothèse que bon nombre d'entreprises du secteur informel sont souvent de petite taille, nous pouvons conclure sur ces résultats que, plus une entreprise croît en taille, plus elle est appelée si pas contrainte d'utiliser la comptabilité pour des multiples raisons.
- L'utilisation des documents comptables explique positivement et significativement l'utilisation de la comptabilité dans la mesure où la comptabilité est tenue sur base de l'information contenue dans différents documents comptables utilisés pour enregistrer les opérations courantes au sein de l'entreprise. Ainsi, le fait qu'une entreprise utilise les documents comptables augmente la probabilité qu'elle utilise la comptabilité d'un pourcentage de 41,6%.

Ainsi, s'il faut proposer un remède pour les PME du secteur informel, les propriétaires des PME devraient prendre au sérieux les leçons de la comptabilité et en respectent les règles comptables pour la bonne gestion des affaires. Et l'Etat doit prendre ses responsabilités.

En fin, de manière générale l'apport de notre étude réside dans l'analyse des déterminants de l'utilisation de la comptabilité par les PME du secteur informel dans la cité d'Uvira.

Pour clore ce travail, il est impérieux de mentionner que toutes les variables retenues pour expliquer la tenue de la comptabilité n'ont pas été significatives, cela ne veut pas autant dire qu'elles n'ont eu aucun effet sur l'utilisation de la comptabilité. Il est à comprendre que ce travail n'est qu'une œuvre humaine, nous ne prétendons donc pas l'avoir achevé dans toute perfection. De ce fait, nous nous laissons sous la sagesse des autres chercheurs qui voudront bien poursuivre avec la recherche. Ainsi nous ouvrons une brèche à une étude ultérieure à d'autres chercheurs si pas nous même de pouvoir le compléter en étudiant les raisons de la persistance des plusieurs PME dans le secteur informel.

## REFERENCES

- [1] BAMPOKY, B. (2005), « Les rouages de la comptabilité », Sénégal, Presse universitaire de Dakar.
- [2] ECHAUDE, MAISON, C, D. (2003), « Dictionnaire d'économie et de sciences sociales », 6 éd, Paris, Nathan.
- [3] GELOU, (1971), « Grande encyclopédie », éd. La Rousse, Canada.
- [4] KINZONZI, (1978), « Conseil permanent de la comptabilité au Congo », 1 éd. Kinshasa.
- [5] KINZONZI; C, PEROCHON, (1989), Comptabilité élémentaire, éd. Foucher, Paris.
- [6] L.FEHEY; R.RANDALL, (1997), « Faire évoluer la stratégie de l'entreprise », in Techniques, concepts et méthodes, Nouveaux Horizons.
- [7] MALIKWISHA, M. (2000), « L'importance du secteur informel en R.D.C », Bulletin de l'ANSD, vol, Kinshasa.
- [8] MBWINGA, B. SIMIKO (1992), « Secteur informel et marché intérieur de consommateur de masse », in cahiers de CEDATASDOC, N 3-4, Kinshasa.
- [9] MUBENGA, T. (1997), « manuel de comptabilité analytique d'exploitation », éd. Griged, Kinshasa.
- [10] MUKE ZIHISIRE, M. (2011), « La recherche scientifique en sciences sociales et humaines », éd. Harmattan, Paris.
- [11] PLOU, (1987), Petit la rousse, Nouvelle édition.
- [12] BAHATI, N. (2014-2015), « Comptabilité générale », cours inédit, G1 économie, UEA.
- [13] LUKUITSHI, M, (2012-2013), « Document commerciaux », cours inédit, G1 économie, BUKAVU, UEA.
- [14] KIMBALA, MAKIADI, A. (2008), « Le secteur informel comme stratégie de survie de congolais », UK/Banzangungu.
- [15] KINZIGIRE, MWISIKANYI, S. (2006), « Le commerce informel, déficit relevé par l'Etat congolais: cas de marché pirate à Bukavu », UCB/Bukavu.
- [16] LOMAMI, SHOMBA, (2002-2003), « La promotion d'économie informelle Droit congolais », UNIKIN.

- [17] MNSEKA, NKONO, J. (1993), « Le fonctionnement du secteur informel a banzangungu: cas de paysanne de la place recevoir », UK/ Banzangungu.
- [18] MUKANYA, MALEMBA, J. (1995-1996), « La fiscalisation du secteur informel », UCB/ Bukavu.
- [19] MUSENGA, TSHIMANKINDA, C. (2008), «La fiscalisation de l'économie informelle comme facteur du développement économique de la République Démocratique du Congo; état des lieux et perspectives », UPC – Licence en Droit Economique et social.
- [20] NOEL, KANCHOR, T. (2009), « Le secteur informel à l'épreuve du droit des affaires OHADA », Université de Dschang-DEA en droit communautaire.

**ANNEXE**

**QUESTIONNAIRE D'ENQUETE**

Nous, MANGALA BUZITO Yannick, étudiant régulièrement inscrit en deuxième année de licence, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion à l'Université Evangélique en Afrique, U.E.A en sigle, menons une étude sur « La problématique de l'utilisation de la comptabilité par les entreprises du secteur informel : cas des boutiques, alimentations et magasin de la Cité d'Uvira ».

Toutes les informations vous concernant que vous donnerez seront gardées strictement confidentielles et utilisées qu'à des fins académiques

• IDENTITE DE L'ENQUETE

1. Quartier de localisation.....
2. Avenue de localisation.....
3. Ancienneté dans l'activité.....
4. Combien de maisons d'affaires (boutiques, alimentation,...) avez-vous dans la ville (cité) :

- a. Une
- b. Deux
- c. Trois
- d. Plus de 3
5. Cette activité est une propriété : Privée  Collective

6. Niveau d'étude du propriétaire d'activité :
- a. Sans
- b. Ecole primaire non terminée
- c. Ecole primaire terminée
- d. Ecole secondaire non terminée
- e. Ecole secondaire terminée
- f. Etudes de grade non achevées
- g. Graduat
- h. Licence
- i. Master
- j. Autres à préciser.....

k. Age du(des) propriétaire(s)..... ;

6. Sexe : M  F

• QUESTIONS EN RAPPORT AVEC LE TRAVAIL

1. Quel est votre statut d'occupation de votre maison d'activité ?

Propriétaire  Locataire

2. Etes-vous immatriculé au registre de commerce ? Oui Non

Si oui, depuis quelle année.....

3. Combien de personnes travaillent dans cette maison d'affaires :.....

Ces personnes sont :

- a. Des agents payés.....Nombre.....  
 b. Membres de la famille.....Nombre.....  
 c. Autres .....Nombre .....

4. Niveau d'étude de travailleur :

- a. Ecole primaire terminée   
 b. Ecole secondaire terminée   
 c. Autre à préciser.....

5. Quel est votre capital de départ :

- a. Moins de 200\$   
 b. 201\$ à 1000\$   
 c. 1001\$ – 2000\$   
 d. 2001\$ – 3000\$   
 e. 3001\$– 5000\$   
 f. 5001\$ -7500\$   
 g. 7500\$-10000\$   
 h. Plus de 10000\$

6. Comment avez-vous obtenu ce capital :

- a. Don   
 b. Epargne   
 c. Revenu d'autres activités   
 d. Crédit   
 e. Autres à préciser.....

7. Combien vendez-vous en moyenne par jour.....par semaine.....?

8. Où et auprès de qui achetez-vous vos produits ?

- a. A l'usine   
 b. Aux grossistes   
 c. Autres à préciser.....

9. Qui sont vos principaux clients.....?

10. Quelle est votre modalité de vente :

- a. Au comptant (cash)?   
 b. A crédit?   
 c. Autres.....

11. Avez-vous des fournisseurs spécifiques ? Oui  Non

12. pensez- vous que l'utilisation de la comptabilité est importante pour la bonne évolution de votre activité ?

Oui  Non

Justifier : .....

13. Reconnaissez-vous, pendant vos activités les textes légaux suite à la tenue de la comptabilité ?

Oui  Non

14. Utilisez-vous une comptabilité pour votre activité ?

Oui  Non

- Si Oui, la quelle :

a. comptabilité de caisse

b. comptabilité élémentaire

c. comptabilité analytique

15. Utilisez-vous des documents comptables ? Oui  Non

16. Quels sont les documents comptables que vous utilisez (cochez) ?

a. Facture

b. Reçu

c. Bon d'entrée caisse

d. Bon d'entrée magasin

e. Bon de sortie magasin

f. Fiches des stocks

g. Autres documents à signaler.....

h. Aucun

17. Enregistrez-vous vos opérations journalières dans un cahier, une machine ordinateur, un carnet ?

Oui  Non

Si oui, quel est le matériel utilisé ?

a. Cahier ou carnet

b. Ordinateur

c. Fiches

d. Autres matériels à préciser.....

18. Comment enregistrez-vous vos opérations :

a. Fiche des stocks par article

b. Journal ou grand livres

c. Autre a précisé :.....

19. Faites vous d'inventaire à la fin des activités ? Oui  Non

20. Eté-vous capable d'élaborer un bilan pendant une période donnée ? Oui  Non

Si Non, pour quoi ?.....